Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 6 (1930)
Heft: 21-24

Artikel: Étude sur la palatalisation de k dans les parlers provençaux
Autor: Ringenson, K.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-650424

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉTUDE SUR LA PALATALISATION DE *K*

DANS LES PARLERS PROVENÇAUX

Quand j'ai entrepris, il y a quelques années, l'étude de la palatalisation de K devant une voyelle antérieure en français — étude où j'ai tâché, en observant les altérations du *k* qui se produisent de nos jours dans les patois, de jeter quelque lumière sur la première évolution de K —, j'ai eu le sentiment très net de ce que ces recherches présentaient d'incomplet et de peu satisfaisant, en tant qu'elles ne pouvaient pas s'appuyer sur les données qu'eût offertes l'étude de la transformation de *k* suivi de *a* — qui présente, dans les patois, des développements intéressants et bien faits pour éclairer certains côtés du problème [1]. Aussi mon intention était-elle de combler au plus tôt cette lacune en entreprenant l'étude de la palatalisation de K devant A. Pour des causes diverses, ce travail a été retardé. Et voici qu'au moment où je le reprends, où je suis en état de présenter du moins une partie des recherches et des études qui n'ont jamais été tout à fait interrompues, je me trouve dans la situation, assez courante, d'avoir été devancée. Cela est, du reste, fort compréhensible, le sujet étant de ceux qui, depuis longtemps, appelaient l'attention des savants. C'est M. Dauzat qui, l'ayant déjà abordé dans *La géographie linguistique* (1922, 174-178), lui a consacré une étude plus approfondie dans la *Revue de philologie française* (I : tome 39 ; II : tome 40). Cette étude, intitulée *Les sous-produits de C* (+ *A latin*) *dans la Gaule romane*, donne un aperçu historique de la question, expose la méthode et les sources de l'auteur en ce qui concerne les patois actuels, s'occupe surtout d'établir la répartition géographique des différents « sous-produits », pour en tirer ensuite des conclusions concernant

1. Cf. Ringenson, *Palatalisation de K devant une voyelle antérieure*, p. 40.

l'évolution phonétique. Les excellentes cartes, établies d'après l'*Atlas linguistique* et d'après de nombreuses enquêtes en différentes régions, rendent superflue — je n'en suis que trop consciente — toute tentative d'émulation de ma part sur ce terrain. Qu'il me soit pourtant permis de dire que la carte I que j'ai établie en me fondant sur l'*Atlas linguistique* pour le domaine méridional concorde presque en chaque point avec celle de M. Dauzat. Si, par contre, je ne regarde pas comme superflu le travail qui m'occupe depuis quelques années, c'est d'abord parce que le sujet est assez vaste pour pouvoir être abordé en même temps par deux investigateurs, mais c'est aussi parce que ma manière d'envisager le problème est autre que celle de M. Dauzat. Ce savant ne sort jamais des strictes limites qu'impose au sujet la formule « C + A latin ». Au contraire, j'ai trouvé absolument indispensable d'y annexer une étude détaillée du groupe KT et de G, D, B + Y, qui représentent sur le domaine provençal des développements analogues à ceux de K + A et une répartition géographique très intéressante. M. Dauzat ne donne qu'un rapide exposé historique de la question, parfaitement justifié d'ailleurs par la limitation de son sujet à K + A. Mon examen de KT et de certains groupes palatalisés m'a obligée à m'occuper longuement des anciens dialectes provençaux et surtout à étudier les graphies dont ils usent pour représenter certains sons palatalisés. Or, en reprenant aujourd'hui l'étude des transformations de K, je me rends compte de ce fait capital que c'est avant tout l'étude de ces dialectes anciens qui a déterminé ma manière de considérer la question. L'ancienne langue possédant à la même époque — et souvent dans les mêmes parlers — *facha* et *fach* à côté de *champ*, *mieja* à côté de *jalina*, il m'a semblé nécessaire de rechercher pour ces sons, identiques quoique d'origine différente, une explication, une évolution communes. Il m'arrivera ainsi de me trouver maintes fois en opposition avec une manière de voir qui se préoccupe surtout d'enregistrer les données de la géographie linguistique et qui néglige, à mon avis, le point de vue historique. Je n'en donnerai qu'un exemple. M. Dauzat, en parlant (*ouvr. cité*, I, p. 107) de l'ancienne transformation de K devant une voyelle antérieure, liquide toute la question de l'enchaînement des étapes en disant que « l'identité de son en ancien picard et en italien — a. p. *chent* (= *tɛẽ*), it. *cento* (= *tɛento*) — ne peut s'expliquer que par l'existence d'une étape *tɛ* répandue sur tout le domaine

roman avant la dislocation de l'Empire romain ». A cette hypothèse qui ne tient compte strictement que de la configuration de la carte linguistique, j'oppose surtout la disparité éclatante dans le traitement du K intervocalique et du K initial en ancien picard — *plaisir* en regard de *chent* —, disparité impossible à négliger quand il s'agit de la palatalisation de K en Gaule, et que la thèse de M. Dauzat laisse totalement hors de cause, malgré la vive discussion qui s'est précisément engagée durant des années autour de ce point capital, discussion dont on attend encore l'issue.

En ce qui concerne le plan de mon travail, je considère que l'excellent aperçu historique donné par M. Dauzat dans la première partie de son article de la *Rev. de phil.* me dispense de récapituler ici, une fois encore, les faits bien connus de la palatalisation ancienne de K suivi d'un A[1]. Je passerai donc immédiatement à l'étude du phénomène dans les dialectes méridionaux où il présente le plus grand intérêt et la plus grande variation.

En me servant, dans ce qui suit, du terme « provençal », je lui attribue le même sens que M. Ronjat dans son *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*[2]. Toutefois, je dois faire observer que j'aurai l'occasion de m'occuper aussi beaucoup des parlers dits franco-provençaux, tandis que, vu la nature de mon sujet, tout le groupe des parlers de l'extrême ouest — Gascogne — et de l'extrême sud m'intéressent peu.

Je traiterai d'abord du phénomène de la palatalisation dans les anciens parlers provençaux. Ce faisant, je me verrai plus d'une fois obligée de faire allusion à des faits qui ne seront étudiés que dans le chapitre suivant. Les matériaux, assez riches pour certaines régions, pauvres pour d'autres, et dont l'interprétation laisse place, en tout cas, à beaucoup d'incertitude et d'hésitation, rendent à tout moment nécessaires des comparaisons et des rapprochements avec l'état de la palatalisation dans les parlers provençaux actuels. Je ferai ces rapprochements en renvoyant tout simplement aux

1. Les débuts de la palatalisation qui, bien entendu, n'ont jamais pu être constatés dans la langue ancienne, peuvent s'observer de nos jours dans certains parlers français ; cf. Rousselot, *Modif. phon.*, p. 186 et *La Parole*, 1899, p. 483 et suiv. ; voir aussi l'*Atlas linguistique*, carte « quart ». L'anglais populaire et vulgaire connaît aussi cette palatalisation : « *car* » prononcé *kyar*.

2. P. 2-11.

cartes, qui permettent, au premier coup d'œil, d'établir le contact nécessaire entre le passé et le présent.

I

La palatalisation de *K* devant un *A*, en ancien provençal

L'ancien provençal présente un état de choses assez complexe en ce qui concerne le traitement de la vélaire devant un A. D'un côté, nous avons la langue littéraire, la langue des troubadours, qui offre fort peu de traits d'un dialecte particulier; de l'autre, nous avons la variété des parlers locaux. M. Appel, ainsi que Diez, regarde la persistance de K (G) devant A comme caractéristique, en somme, de la langue des troubadours, tout en signalant que cette langue présente aussi des formes palatalisées. Sans se prononcer d'une façon précise sur ce qu'ils considèrent avoir été l'état des anciens parlers locaux dont témoignent nombre de documents (chartes, coutumes, cartulaires) rédigés en langue populaire, ces deux grands savants semblent disposés à leur accorder à peu près les mêmes caractéristiques et les mêmes limites que connaissent les patois actuels[1]. M. Appel dit même expressément : « Es wird natürlich nicht etwa angenommen, dass sich die alten und neuen Grenzen mundartlicher Entwicklung genau decken. Was wir von den alten Dialekten wissen, lässt aber erkennen dass sich die wesentlichsten Züge alter und neuer Zeit doch ungefähr, oft sogar in überraschendem Masse entsprechen »[2]. Ce qui importe ici, c'est donc de chercher à déterminer ce qu'a dû être l'étendue de la palatalisation et ce qu'était sa nature articulatoire, c'est-à-dire à quelle étape, dans la série des transformations, elle se trouvait à cette époque reculée.

Il s'agit d'abord d'établir, pour les dialectes méridionaux, la répartition géographique de K resté intact et de K palatalisé. J'aurai vite fait. Cette question a été étudiée par Paul Meyer[3], par M. Thomas[4], et enfin par M. Dauzat[5] qui résume et complète d'une façon excellente les résultats obtenus par ses deux devanciers. D'après

1. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen* (4e éd.), I, 410-414 ; Appel, *Provenzalische Lautlehre*, p. V et p. 28.
2. *Loc. cit.*
3. *Rom.*, 1895, p. 529 et suiv., et 1901, p. 395.
4. *Bulletin de la Société des parlers de France*, p. 221-275.
5. *Ouvr. cité*, p. 114-117.

les conclusions de ces savants, la limite entre les aires de K intact et de K palatalisé s'est un peu déplacée depuis le moyen âge; à l'est, depuis la frontière italienne jusqu'aux Cévennes, c'est le KA provençal qui refoule vers le nord K palatalisé; à l'ouest, depuis Murat jusqu'à la Gironde, c'est au contraire KA provençal qui recule devant K palatalisé.

Vient alors la seconde question : où en était au juste la transformation de K dans ceux des anciens dialectes provençaux où elle se produit ? C'est là un problème extrêmement difficile; il est, en effet, d'un abord si épineux, si embrouillé qu'on se sent quasi découragé. La cause en est peut-être principalement dans l'incertitude où on se trouve pour l'interprétation des graphies. Il est vrai qu'on peut glaner ici ou là, depuis les *Leys d'amors*[1], des renseignements plus ou moins compréhensibles au sujet de ces graphies; mais je ne connais que deux savants qui aient consacré à ce problème une attention plus que passagère : L. Constans, dans son *Essai sur le sous-dialecte du Rouergue*[2], et surtout M. Brunel, dans ses *Documents linguistiques du Gévaudan*[3]; — tous deux m'ont été fort utiles. Toutefois, comme ils ne traitent qu'une partie de la question, il m'a paru opportun de soumettre ici des matériaux plus complets à un examen détaillé et suivi.

Les graphies

Pour K suivi de A, les graphies sont, en somme, très constantes : on a dans la majorité des cas *ch*, quelquefois *z*, dans lequel M. Appel est pourtant enclin à voir une graphie italienne ou italianisante[4]. Mais pour le groupe KT, palatalisé dès cette époque et aboutissant dans les patois modernes à des sons qui, selon les différentes aires, correspondent de la façon la plus exacte au développement de K + A[5] dans ces aires, les graphies varient beaucoup. C'est aussi, et à un degré plus haut encore, le cas

1. Voir *Bibliothèque méridionale*, vol. 17-18, tome I, p. 42-44.
2. Cf. p. 211-212, 222-224.
3. Cf. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LXXVII (1916), p. 263-270. On peut trouver aussi quelques indications dans Hoepffner, *La chanson de Sainte-Foy*, p. 41-47.
4. Appel, *Prov. Lautlehre*, p. 56.
5. Voir les cartes I, II et III.

pour la sonore palatalisée correspondante, qu'elle provienne de G + A, de G (+ E, I), de J, GI, DI latins ou qu'elle résulte de la transformation des suffixes -ATICU, -ICU, etc. [1]. Les cartes montrent qu'il existe dans les parlers actuels un rapport très étroit, voire même surprenant, entre les sons issus de la palatalisation de K + A et de K + T d'une part, et ceux résultant de la transformation non seulement de tout G + A — ce qui ne serait que naturel —, mais de tout G, J, DY latins, c'est-à-dire que partout où KY a abouti à *tɛ*, DY (<G (+E, I), J, GI, DI latins) a donné *dj*, et que partout où la sourde a donné *ts* (*tṣ*) la sonore est devenue *dz* (*dẓ*), etc. C'est ce fait assez remarquable qui rend indispensable, à ce qu'il me semble, d'examiner d'un peu plus près ce qu'a dû être le son — ou les sons — qui se présente dans les anciens textes sous les graphies si variables *g*, *j*, *i*, *ih*, *tg*, *tj*, *ti*, *dg*, *dj*, etc.

Les savants qui s'en sont préoccupés se prononcent d'une façon assez vague et hésitante sur ce point. M. Appel écrit [2] : « Für die alte Sprache nimmt man als Aussprache des *ch* in der Regel *tɛ* an. Die heutige Aussprache ist im allgemeinen *ts*. Wie es mit der zeitlichen und örtlichen Geltung des *tɛ* und *ts* steht, ist noch nicht untersucht ». Et p. 56, note 1 : « Für die schwankende Aussprache eines geschriebenen *ch* (verschiedenen Ursprungs) spricht auch der Wechsel von auslautendem *ch* : *carrech* und *carretz*, u. s. w. » ; à la page suivante, où il s'agit de G + A : « noch unklarer ist das Schwanken bei *ga* und *ja* aus lat. GA » ; et encore, à propos de G + E, I : « als Aussprache nimmt man gewöhnlich ohne genauere Begründung *dj* an. Dafür dass schon im Mittelalter wie jetzt *dz* gesprochen wurde, kann man den inlautenden Wechsel von *g* und *z* anführen : *borges*, *borzes*, etc. ».

Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur l'état linguistique des anciens dialectes provençaux, il faut naturellement utiliser surtout et autant que possible les documents rédigés en langue vulgaire. M. Appel, tout en s'occupant principalement du provençal littéraire, a pourtant tenu compte de la langue populaire à un point qui inspire de

1. Pour tous ces phonèmes l'accord est complet. Je traiterai également dans la suite, mais plus rapidement, des mouillées BY, VY, qui offrent beaucoup d'affinités avec les autres, mais dont le développement présente aussi beaucoup d'écarts et des transformations spéciales dues à des causes qu'il n'est pas toujours aisé de démêler.

2. *Loc. cit.*

la reconnaissance et de l'admiration à tous ceux qui étudient la dialectologie provençale. Les opinions qu'il a émises à cet égard contiennent donc toujours matière à réflexion. Mais il est un aspect particulier du problème, à savoir celui-ci : dans quelle mesure faut-il attribuer aux scribes des chartes, coutumes, cartulaires, etc., c'est-à-dire des documents représentant la langue populaire, une indépendance à l'égard des traditions orthographiques de la langue littéraire qui rendrait leurs graphies importantes lorsqu'il s'agit de fixer telle ou telle particularité phonétique d'un dialecte ? C'est là un point sur lequel, à mon avis, la méfiance est toujours de rigueur. Le souci qu'ont les scribes de reproduire fidèlement la langue parlée, la langue *entendue* et — dans le cas le plus favorable — parlée par eux, n'est sans doute pas très vif ; on serait plutôt tenté de leur attribuer le désir naïf et orgueilleux de montrer leur familiarité avec les formules et l'orthographe de la langue écrite, soit latine, soit provençale. Glaner une graphie ici, une autre graphie là, est chose facile et vite faite — et c'est ce procédé qu'il faut, à mon avis, reconnaître dans la variété même des graphies ; le souci de les adapter à la prononciation dialectale et locale a sans doute été minime. Il ne faut donc guère s'attendre à trouver dans ces documents des renseignements particuliers qui soient précis ou même significatifs au point de vue phonétique ; il ne faut pas conclure trop rapidement de telle ou telle graphie, d'allure originale ou réaliste, à telle ou telle prononciation du phonème considéré. Il s'agit de conjecturer, d'après la tenue générale d'un document et l'ensemble des graphies plutôt que d'après des particularités pittoresques, ce qu'a dû être la réalité phonétique qui se masque de ces signes si divers. Il s'agit peut-être surtout d'observer minutieusement, pour chaque document, la nature des variations graphiques, et de voir s'il y a anarchie absolue ou si les variantes se tiennent entre certaines limites, et lesquelles. Car, malgré les réserves que j'ai dû faire, seul l'examen attentif des graphies, combiné avec les considérations de la phonétique théorique et joint à la connaissance du sort définitif qu'ont eu dans les patois les phonèmes en question, pourra nous donner la solution.

Les matériaux

Les matériaux que j'ai utilisés pour étudier cette partie de mon

sujet sont principalement fournis par les deux grandes collections de documents en langue provençale populaire formées l'une par Paul Meyer (*Documents linguistiques du Midi de la France*), qui contient des documents du sud-est de la France, dép. des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes [1], l'autre par M. Clovis Brunel (*Les plus anciennes chartes en langue provençale*), représentant le reste du domaine provençal, et plus particulièrement la région qui s'étend à l'ouest du Rhône. Ce sont surtout les matériaux de ces deux collections, éditées d'une manière qui les met hors de pair au point de vue de l'exactitude, qui serviront de base à mon étude, et que je soumettrai à un examen détaillé et rigoureux. J'y ajouterai en seconde ligne le *Recueil d'anciens textes* de P. Meyer, qui contient quelques chartes et coutumes, le *Cartulaire des Templiers de Vaour*, éd. Portal et Cabiè, les *Documents linguistiques du Gévaudan*, éd. Brunel [2], les *Coutumes du Rouergue*, éd. Baillaud et Verlaguet [3], les *Délibérations du Conseil Municipal d'Albi*, publiées par Vidal [4], et les *Sermons et Préceptes religieux du XIIe s.*, éd. Chabaneau [5]. Ce sont là mes sources principales; mais, bien entendu, j'ai eu recours à tous les matériaux qui ont été à ma portée. J'aurai l'occasion, au cours de mon exposé, de renvoyer aux publications qui m'ont servi et que je n'ai pas citées ici.

Ces matériaux, quoique assez abondants, laissent pourtant subsister des lacunes inévitables. Car il est impossible de trouver des documents qui représentent *chaque* partie du vaste domaine provençal et *toute* l'époque de l'ancienne langue, c'est-à-dire à partir du xe siècle jusque vers le milieu du xvie. Les matériaux varient donc beaucoup selon les régions et les époques; les deux grandes collections dont j'ai parlé nous renseignent amplement à cet égard. Très riches pour les régions toulousaine et rouergate, assez abondants pour l'Albigeois et le Gévaudan, ils s'appauvrissent au fur et à mesure qu'on avance vers l'est et vers le nord. Or, les dialectes de ces dernières régions étant les plus intéressants pour

1. Ce recueil contient aussi des documents de l'Ain, mais ils n'entrent pas ici en ligne de compte.

2. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1916.

3. *Bibl. méridionale*, 1910 (2e série).

4. *Rev. des l. rom.*, vol. 46-48.

5. *Rev. des l. rom.*, vol. 18, 22-23.

l'étude des formes palatalisées, on reste encore, en bien des cas, dans l'embarras et l'hésitation. Un autre fait aussi ne laisse pas d'être assez fâcheux. Les chartes réunies par M. Brunel, et dont la plupart appartiennent à la région sud et sud-ouest, s'arrêtent à l'an 1200 — date choisie, à ce qu'il paraît, pour des raisons pratiques —, tandis que les documents recueillis par P. Meyer pour l'est et le sud-est du domaine provençal (Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes) représentent en général la langue d'une époque postérieure (entre 1250 et 1550).

Pour l'est — ou plus exactement le sud-est —, il m'a été impossible de rien ajouter de bien saillant aux matériaux de P. Meyer et de M. Brunel; cette région reste pauvre en documents très anciens, c'est-à-dire antérieurs à 1200. Pour l'ouest, les circonstances sont plus favorables. Pour le Gévaudan, le Rouergue et l'Albigeois, les autres collections citées vont jusqu'aux XVe et XVIe siècles. Nous verrons, dans la suite, le profit à tirer de ce fait.

J'aborde maintenant l'étude du K palatalisé devant A, d'après ces documents. Sur les 349 numéros qui composent la collection de Brunel, il n'en est qu'une trentaine qui proviennent de régions connaissant la palatalisation de K. Il en ressort pourtant en toute évidence que, dans tout le domaine où KA se palatalise, la transformation a atteint un degré figuré avec la plus grande régularité par *cha*. Je relève les formes suivantes : *chasement*, *chastel*, *chareira* (Drôme); *chauza*, *Chabreila*, *Rocha*, mais *galina* (Ardèche) [1]; *chaln* (Velay); *chambre*, *chauls*, *chavaler*, *chap*, *achapte* (Périgord); *achapte*, *charrals*, *chaussada*, *chanorgue*, *franchament*, *chavalers*, *meschap* (Haute-Vienne); *chandela*, *champ*, *chanonis*, *chapela*, *chantar*, *chasque*, *charra*, *chamaleira*, *chasat*, *bocha* (Auvergne). Il n'y a aucun exemple dans ces chartes d'un K resté intact devant A, ou d'une graphie autre que *ch*. Les chartes du Gévaudan (n°s 13, 26, 29,

1. Cf. *Rev. des pat.*, II, p. 241 et suiv., *Compte municipal de Tournon* : *chescun*, *chauza* (+*causa*), *chargier*, *achater*, *toucha*, *planchas*, *touchant*, *chastel*, *merchant*, *marche*, etc.; Paul Meyer, *Anciens textes*, p. 159, *Carta de Montilisio*, qui contient un très grand nombre de formes en *cha*. Cette charte est intéressante, parce que très ancienne (vers 1080). A peu près pour la même région (Saint-Paul-le-Romain), M. Chevalier a publié deux chartes qu'on retrouvera aussi dans les *Anc. textes*, p. 169 : elles montrent le même état de choses; p. 171-173 des chartes auvergnates (Riom, Monferrant) donnent *chasque*, *chauza*, *francheza*, *chaste*, *richesa*, *chalonge*, *charimament*. Le n° 56, p. 173, *Coutume de Saint-Bonnet-le-Château* (dép. de la Loire), présente aussi les formes caractéristiques de la région.

30, 44, 49, 68, 69, 70, 224, 254) présentent un mélange de formes en *ca* et de formes en *cha* : *castel*, *camp*, *cabal*, *Ricard*, *Roca*, *engan* d'un côté ; *conchabement*, *tochat*, *charitat*, *Richard*, *Rocheta*, *enjan* de l'autre. Mais il est à remarquer que tous ces documents proviennent de la région méridionale du Gévaudan, de localités à cheval sur la limite actuelle entre *ka* et *tɕa*, et que le nombre des mots en K+A est très restreint. Le groupe KT par contre est mouillé (*drech*, *facha*, *messatge*, etc.).

Dans la région est et sud-est, la palatalisation de K devant A est régulière dans l'Ain, dans les Hautes-Alpes, dans une partie considérable des Basses-Alpes et dans le coin septentrional des Alpes-Maritimes. P. Meyer a démontré, dans les *Doc. ling.*[1] ainsi que dans la *Romania*[2], qu'au moyen âge le domaine de *cha* s'étendait davantage vers le sud, et que ce n'est qu'à une époque postérieure que le *ka* (*ga*) méridional a gagné du terrain, refoulant *cha* vers le nord. Les documents d'Entrevaux (1510), de Riez (commencement du XVIe siècle), de Forcalquier (XVe s.), de Manosque (XVe s.) et de Puget-Théniers (XVe s.) montrent déjà un mélange de formes en *ca* et de formes en *cha*[3].

Pour le reste du domaine provençal je renvoie aux ouvrages de Devaux[4] et de Philipon[5] qui attestent la palatalisation de K+A en Dauphiné et en Lyonnais au moyen âge.

Quel son, quelle articulation représente ce *cha* qu'on trouve dans toute la partie du domaine provençal qui de nos jours connaît la palatalisation de K+A sous différentes formes ? Est-ce *ɕa*, *tɕa* ou *tya* ? Ou peut-être même *tˢya*, ici ou là ? Voilà ce qu'il est impossible de dire, à mon avis, si l'on n'étudie pas aussi la mouillée issue du groupe KT et les mouillées sonores de provenance différente qui aboutissent aux mêmes sons que K et G. C'est ce que nous allons faire.

Pour examiner cette question, les matériaux sont beaucoup plus abondants, car le phénomène se retrouve également — et même surtout — dans l'aire occidentale et méridionale de *ka*[6], c'est-à-

1. Cf. p. 296 et 337.
2. XXIV, p. 396 et 552-53 et XXIV, p. 626.
3. Cf. *Doc. ling.*, p. 316 et suiv.
4. *Langue vulgaire du Dauphiné au moyen âge*, p. 273-274.
5. *Phonétique lyonnaise*, *Rom.*, XIII, XXII, XXX et *Dialecte bressan au XIIIe s.*, *Rev. des pat.*, I.
6. Cf. les cartes II et III.

dire en Rouergue, Toulousain, Gévaudan, Albigeois, Quercy, régions représentées dans la collection de Brunel, et toutes riches en documents en langue vulgaire. Les textes réunis par P. Meyer dans les *Doc. ling.* fournissent aussi, par le grand nombre des mots contenant des mouillées qui proviennent du groupe KT, et de GY, DY, etc., ainsi que par la variété des graphies, des matériaux plus intéressants et plus riches que pour K+A.

Je crois utile, et même nécessaire, de relever, région par région, les mots et les graphies à examiner. Les conclusions d'une portée générale se dégageront de cet examen. Les mots que j'ai relevés pour les soumettre à la discussion peuvent se diviser en cinq groupes :

I) Mots contenant K+T+ une voyelle (généralement A) : facta, dicta, fructa, explec(i)ta, etc.

II) Mots contenant le groupe KT devenu final : factu, dictu, d(i)rectu, plac(i)tu, octo, etc.

III) Mots contenant les groupes BI, DI, GI : *a*) à la finale : debeo, modiu, mediu, podiu, carrigiu, etc. ; *b*) à l'intérieur du mot : debea-, habea-, media, podia-, etc.

IV) Mots dont la consonne finale est palatalisée par l'action de l'-I du pluriel : tutti, pregati, pagati.

V) Les suffixes -ATICU, -ICU, auxquels on pourrait joindre quelques mots en -ACU : clericu, monacu.

ROUERGUE

Je commence par le Rouergue où les matériaux sont le plus riches : sur les 349 pièces qui forment la collection de M. Brunel, 187 proviennent du Rouergue [1].

I) Pour les mots présentant KT + VOYELLE, la graphie régulière est *ch* : *facha*, *dicha*, *frucha*, *esplecha*, *drechura* (*drechurier*).

Les seules exceptions se rencontrent dans les chartes 7, 32, 41, 89 et 121, qui ont respectivement *faja*, *faita*, *traita*, *espleiga* et *digha* [2]. La charte 192 écrit *dicta*, graphie latine pure et simple,

1. Ce dialecte a été étudié par L. Constans dans son *Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue* auquel je renvoie.

2. Le n° 41 a aussi *dreit*, *fait*, *fruit* et *dreitura*, formes qui ne sont guère caractéristiques du rouergat ; le n° 7 écrit aussi *faig* et *scripja*.

tout comme *sancta* qui est la seule forme qu'on trouve dans ces documents : *sancta Marie*, *sancta Eulalie*. La charte 78 écrit *faita* deux fois, *fachi* une fois; elle a aussi la forme *escriuta* qui montre que l'analogie (plus tard si commune) *facha-scricha* n'entre pas ici en jeu; d'autre part, on ne trouve dans cette charte que *plaig*, *dreig*, *Poig*. Nous reviendrons d'une façon plus détaillée à ce mélange de formes. Pour ce qui est du groupe KTA les variations sont très rares et ne concernent au fond que facta. Dicta se présente partout (excepté la forme latine *dicta* et l'unique *digha*) sous la forme *dicha*, et il est à remarquer que les *dicha* et les *sobredicha* fourmillent dans ces chartes. *Frucha* est aussi la seule forme que j'aie relevée. L'essentiel reste donc de constater la grande régularité de *facha*, *dicha*, etc., régularité qui se retrouve de nos jours dans toute l'aire KTA>*tea* ou *tsa* — à l'ouest, au sud, à l'est.

II) Dans le second groupe les mots relevés sont : drectu > *dreg*, *dreig*, *drech*, *dreh*, *dreih*, *dreit* ; factu> *fag*, *faig*, *fach*, *fah*, *faih*, *fac* (une seule fois), *fagh* (une seule fois); dictu> *dig*, *dich*, *dih*, *diht* (une fois), *dit* ; plactu > *plag*, *plaig*, *plach*, *plaid* ; fructu > *frug*, *fruch*, *fruit* [1] ; octo > *oig* ; lectu > *leig* ; varactu > *garag* ; Benedictu> *Beneeig*, *Benedech*; conductu > *conduig* ; dilectu> *deleig* ; etc.

Ces graphies nous permettent de discerner deux types distincts : d'un côté, *fait*, *dit*, *dreit*, — de l'autre, *fag*, *dig*, *dreig*, ce dernier type étant aussi représenté par une multitude de variantes graphiques : *faig*, *faih*, *fah*, *fach* et, isolément, *fagh*, *fahg*, *fac*. Dans ces documents rouergats le type *fag*, *dreg*, *dig* est de règle. Il existe assurément des chartes qui n'emploient que *fait*, *dit*, *dreit* (41, 43, 84, 91, 93, 104, 122, 155, 195, 304) et d'autres qui mêlent les deux types (*fag*, etc., ayant pourtant le dessus : 165, 192, 193, 219, 222, 246, 265, 296, 335). Mais la plupart écrivent *fag*, *dreg*, *dig* avec une grande régularité, de sorte que ce type doit être considéré comme propre au Rouergue, ce qui se trouve confirmé par le résultat qu'offrent ultérieurement les patois actuels [2]. Certaines graphies assez bizarres permettent d'hésiter : par exemple, *digt* à côté de *fag* (114), *diht* à côté de *dicha*, *dreigt* à côté de *poig*,

1. *Sanctu* se rencontre sous les formes *saint*, *saing*, *sansz*, *sanch*, mais la plupart du temps on trouve l'abréviation S. (S. Antonin, S. Evangiles), de sorte qu'il est difficile d'étudier ce mot comme les autres ; cf. p. 54.

2. Cf. la carte III.

dreith à côté de *faih* et *moig*. *Diht*, *dreigt*, *dreith* appartiennent-ils au type *dit-dreit* ou au type *dig-dreig* ? C'est assez difficile à dire. Il me semble pourtant que le contexte est en faveur de l'hypothèse que c'est le second type qui se masque sous les graphies négligées ou bizarres *ht*, *th* et *gt* [1].

Un fait digne de remarque, en considération de ce qui va suivre, est aussi celui-ci : dans ces documents rouergats, les graphies *fag*, *dig*, *dreg* sont beaucoup plus fréquentes que *fach*, *dich*, *drech*, qui ne se trouvent que dans les chartes 132 (*dich*, *fach*, mais *frug*), 157 (*dich*, mais *dreit*), 208 (*dich*, *fach*, *plach*), 248 (*fach*, mais *dreig*), 259 (*dich*, *fach*), 291 (*fach*, *dich*, *drech*, mais aussi *digh*), 340 (*dich* et *dig*). — *Fah*, *dih*, *dreh* sont fréquents; ainsi, les chartes 110, 267, 268, 285, 298, 302, 305, 320, 336, 337, 339, 341 emploient régulièrement *-h* ou *-ih*.

III) Dans le troisième groupe, on a *debeo*>*deg* ou *deig* dans la grande majorité des cas, *dech* une fois (208), *deit* (172 et 195), *deitz* (195), et *deiht* une fois (84). Ces dernières formes sont difficiles à expliquer. Faut-il considérer *deit*, *deiht* comme ayant la même prononciation que *dreit*, ou convient-il d'y voir seulement des variantes orthographiques de *deig* ? *Deith* pourrait l'être, si l'on tient compte du *diht* à côté de *dicha* dont nous avons déjà parlé. Mais *deitz* ? Est-ce une forme analogique due à *faz*(*fa tz*) ? Ou est-ce le premier indice du développement régulier de *ch* en *ts* qui s'est produit dans toute cette région? La chose est difficile à dire. Toutefois il serait possible que *deit*, tout comme *dreit*, représentât un développement régulier du groupe palatalisé, ce qui impliquerait que BY, passant par la même articulation palatale que KY et TY, ait abouti comme eux à *it* aussi bien qu' à *ch* (*g*). D'ailleurs nous avons mediu>*meg* (*meig*, *meih*, *meh*, *mei*), modiu > *mog* (*moig*, *mug*, *muig*, *moih*, *moi*, *mueht* deux fois dans le n° 303 à côté de *digh*, *faih* et *dreitura*); podiu > *pog*, *poig*, *pug*, *poih*, *puig*, *puch* ; carrigiu> *carreg* et *carreig*, une fois *carrei* (17).

En position médiane, nous trouvons avec une régularité parfaite yod écrit *i* : habeat > *aia*, debeat > *deia*, media > *meia*, modiata > *moiada*, podiat > *poia* (écrit une fois *poja*).

IV) pagati > *pagaig* (125), pregati > *pregaig* (272, 316), aquesti > *aqueig* (286), tutti > *tug* ou *tuig*, parfois écrit *tuih*, *tuch*, *tog*, *toig*, *toih*, une fois *toc*.

1. Cf. p. 54 et p. 59.

V) -ATICU, -(A)CU, -(I)CU. Parmi les nombreux mots en -ATICU je cite *linnatgue* (*linnacgue*), *herbatgue*, *fromatgue*, *gleiascge* (*gleiastgue*), *viatgue*, *Paratgue* et *Paratge*, *usatgue*, etc. De même monacu > *mongue* ou *morgue*, canonicu > *canorgue*, clericu > *clergue* (*clerge*), porticu > *portgue*, judicu > *jutgue*. Comme on voit, nous avons partout ou presque partout la graphie (*t*)*gue*. Les exceptions sont, en effet, si rares qu'on peut considérer (*at*)*ge* comme une négligence ou un *lapsus calami*. En considérant la tenue orthographique générale de ces documents qui écrivent très régulièrement *gu* devant *e* et *i* (*guirent*, *autorgue*, *seguel* < secale), la seule conclusion qui s'impose est celle-ci : *g* n'est pas encore palatalisé ; il se trouve encore à l'état d'occlusive vélaire [1]. La charte 7, qui note très régulièrement *k* par *ch* devant un *e* (*achela*, *Rocheta*), me semble particulièrement probante à cet égard : elle écrit aussi *usatche*, *cleiastche*, *clerche*. Le *parrochianatque* de la charte 23 (Quercy) témoigne aussi, de façon catégorique, en faveur de la même interprétation. On peut conclure que la palatalisation de *k* dans les mots de ce type, qui a abouti dans les patois rouergats modernes aux mêmes sons que les autres *g* — c'est-à-dire *dj* ou *dz* selon les aires —, est survenue à une époque postérieure à 1200.

Le Rouergat est, comme je l'ai dit, la région la mieux représentée dans la collection de Brunel, par le nombre et l'étendue des documents aussi bien que par la variété de leur nature. Pour les autres régions, à l'exception de celle de Toulouse, les matériaux deviennent bien moins riches. Je les passe rapidement en revue, en commençant par les parlers qui se rapprochent le plus du rouergat.

Albigeois

I) *a*) Type facta > *facha* (11), *frahca* (218, 238), *fracha* (238), *sobredicha* (191, 238), *drejurers* (194).

b) Type facta > *faita* (141), *espleita* (204).

II) *a*) Type factu > *fag* (*faig*) (67, 130, 141, 174, 194, 231, 236, 292), *dig* (131, 141, 174, 236, 292, 322), *dreg* (67, 194, 204, 292, 237), *drec* (56), *profeg* (194), *plag* (345).

b) Type factu > *fait* (204, 292), *dreit* (55, 100), *dret* (6), *dreitureira* (322), *plait* (345).

1. Cf. Constans, *ouvr. cité*, p. 211 ; Kjellman, *Le Troubadour Raimon Jordan*, p. 46, note 2.

III) *a*) Type mediu > (*de*)*meig* (21, 67, 130), *moig* (67), *mug* (131), *Pug* (53).

b) Type media : habea- > *aiam* (204), *aia* (236), *Pojet* (174).

IV) Type tutti > *tog* (194), *pagag* (141, 292).

V) Type -A(S)TICU, -ACU, -ICU > *gleiasgue* (20, 55), *linatge* (27), *sirventatgue* (55), *sessatgue* (322), *linacgue* (130), *clergue* (20), *clerge* (238), *monge* (53, 54), *canorgue* (238).

L'albigeois montre exactement le même état de choses que le rouergat.

QUERCY

I) *a*) facta > *facha* (228), *dicha* (307, 311, 326, 334).

b) facta > *faita* (235), *ditha* (276).

II) *a*) factu > *fag* (*faig*) (258, 308, 333, 334), *fah* (95), *dreg* (95, 119, 239, 276 (?), 334), *dig* (119, 258, 308, 311, 326, 333, 334), *Beneeg* (173, 228, 239).

b) factu > *fait* (95), *faith* (276, 277, 278), *dit* (95), *dith* (277, 278), *dreith* (167, 277, 278), *dreit* (23, 231), *trait* (243).

Parmi ces documents, il en est quelques-uns qui méritent de retenir l'attention. Les n°s 167, 276, 277, 278 émanent du même scribe, le notaire Uc André; les n°s 284, 299, 307, 326, 323, 334 sont aussi de la même main. Ceux-ci ont régulièrement *dicha, dig, fag, dreg, plag*; ceux-là offrent tous pour « dit, fait, droit » *dith, dreith, faith* et *ditha*. On pourrait bien entendu regarder l'*h* comme purement graphique — ces mots seraient donc *dit, dreit, fait* — ; mais cet emploi d'une *h* ne paraît pas être caractéristique de la manière du scribe dans des cas qu'on pourrait considérer comme analogues : ainsi il écrit *escriut* (167, 277), *autreiat* (277) avec *t* seulement. D'autre part, il emploie une fois *h* d'une façon qui semble ne pas prêter à l'équivoque : *filha*, dans l'expression *filha ditha*, répétée sans cesse dans la charte 276; ailleurs il représente la mouillure par *i* : *moiler, seinor*, etc. Il ne me semble donc pas par trop téméraire de supposer que, par exception, il se soit servi dans les mots en question de la graphie *h* dont j'aurai plus tard l'occasion de signaler la fréquence comme signe de la mouillure. J'ajouterai que d'autres scribes du Quercy l'emploient [1]. Selon

1. Voir les chartes 299 et 334.

cette manière de voir, *ditha*, *dith*, *faith*, *dreith* n'appartiendraient pas au type *faita-fait*, mais plutôt au type *facha-fag* [1].

III) *a*) mediu > *meg* (228, 311), *poig* (23), *Pug* (95, 173), *Poh* (95).

b) habeat > *aia* (308).

IV) manque.

V) -ATICU, etc. : *parrochianatque* (23), *jutgue* (333), *jutge* (119), *morgue* (95, 234), *monge* (119), *Paratge* (nom propre se retrouvant dans un grand nombre de documents et s'écrivant toujours ainsi). Une seule fois on trouve *monje* (dans la charte 235, qui écrit pourtant *morgue* à quelques lignes de distance).

La charte 34 (Haut-Quercy) occupe une place à part, car elle indique à bien des égards le passage au Limousin. Les formes qui nous intéressent sont : *espleita*, *gaita*, *espleih*, *plaih*, *moih* (qui s'écrit aussi *moi*), *meih*, *escrich* ; on y a donc le mélange si commun des deux types, sauf qu'ici, par exception, c'est le féminin qui se range sous le type *faita* tandis que le masculin appartient au type *fag* avec la graphie (*i*)*h*.

Gévaudan

I) facta > *facha* (44, 69), *esdrecha* (44, 69), *drechura* (254), *faita* (29, 57).

II) factu > *fag* : *fah* (26), *drech* (13), *Benedeh* (26), *Benedeg* (224), *Benedech* (68).

factu > *fait* (69, 44, 254), *dreiz* (29, 30, 57), *dreit* (13).

III) mediu > *meig* (224).

V) -ATICU : *messatge* (26, 44, 68, 69), *usatgue* (224), *morgue* (224), *clergues* (254), *linadge* (13).

Lodévois

Il n'existe que trois chartes : le n° 87 écrit *fait* [2], le n° 22 *dreg*, *dig*, *fag*, *dicha*, *deg* (< debeo), *linatge*, et le n° 221 *dreg*, *dig*, *frug*, *fag*, *tug*, *Poig*, *portgue*.

1. Cf. p. 43.
2. M. Brunel attribue (p. 27) cette charte à l'Albigeois. Cf. p. LXI.

Toulousain

I) facta > *facha* (166), *dicha* (188, 331), *diga* (217, 230, 232, 233), *dija* (325), *condreja* (189), *espleiha* (324), *drejura* (232), *leiha*, *espleihar* (324, 327, 328).

facta > *faita* (116, 186, 330), *dita* (152, 186, 309, 318, 324, 328), *condreita* (300).

II) factu > *fag* (300, aussi : *fait*), *faig* (232, 317), *fac* (166, fém. *facha*), *dig* (300, 310, 317, 233, 255, 263, 269, 325, 330), *dreg* (300, 310, 203, 255, 256), *plag* (318, 232, 330), *destreig* (317, 325).

factu > *fait* (332, 215, 300, 318, 330, 324, 152, 240 : écrit *faith*), *dit* (116, 152, 186, 187, 331, 332, 214, 215, 270, 309, 324, 327, 328), *dreit* (150, 152, 217, 28, 301, 240 : *dreith*, cf. *faith*, 331, 215, 138, 332).

III) podiu > *pog* (166, 271, 171, 203, 300, 138, etc.).

habea- > *aia* (150), *poia* (138 : *poga*), *aiha* (332), *pugada* (343), *a megas* < media (171).

IV) tutti > *toig* (232), *tuig* (186), *tog* (300), *pagag* (300), *endomergaig* (232), *plaejag* (232).

V) -ATICU : *usatges* (300), *huzaihes* et *uzaiges* (324), *gleisiasgue*, *morgue* (145), *austage* (345).

Le toulousain est, après le rouergat, le parler le plus abondamment représenté dans la collection de M. Brunel (49 chartes). Ces documents offrent un intérêt tout spécial à bien des égards. D'abord, le fait qu'un grand nombre d'entre eux émanent des mêmes scribes, nommément désignés, est, en soi, important : il est très instructif en effet de pouvoir observer sur des matériaux assez complets l'orthographe de tel ou tel scribe, de démêler ce qu'il faut considérer comme le type normal, caractéristique, en somme, de toutes ces chartes, et en quoi consistent les traits individuels particuliers à tel ou tel scribe. L'intérêt s'accroît ici d'autant plus qu'on peut étudier de plus près le rapport entre les deux types *fait* — *fag*, rapport déjà signalé et qui est très accusé en toulousain. C'est surtout en me plaçant à ce point de vue que je me crois autorisée à examiner rapidement l'orthographe des scribes mentionnés par M. Brunel, en ce qui concerne le problème qui nous occupe.

Le scribe Bernard Got a écrit les pièces 203, 230, 232, 233, 241,

255, 256, 263, 269, 271 ; il se sert régulièrement du type *faig*, *dig*, *dreig*, fém. *diga*. Il écrit en outre *drejura*, *plaejar*, *desplejar*, c'est-à-dire *j* à l'intérieur du mot (sauf *diga*) ; on retrouve chez lui *Pug*, si courant dans toute cette région, *toig*, *endomergaig*. Les autres groupes ne sont pas représentés. La mouillure s'exprime par deux consonnes précédées ou non de *i* : *cosell*, *seinnoria*. — Ramon Alsena a écrit les nos 325, 329, 330. Il mêle les deux types : *destreg*, *dig* et *dit*, *plag* et *fait*, *dija* et *faita*. Il écrit *moler*, mais *fill*, *ordeng*, mais *penores*, *autrege*, mais *autreiero* : son orthographe est donc assez irrégulière. — R. Ameil a transcrit les pièces 309, 318, 324, 327, 328, 332. A la seule exception de *plag*, il emploie très régulièrement le type *fait*, *dit*, *dreit*. Pour KT + VOY. il écrit *dita*, mais emploie la graphie *ih* dans les mots suivants : *espleiha*, *espleihar*, *leiha* (< lic(i)ta = choix). Il est évident qu'*espleiha* ne peut pas s'interpréter comme *espleita*. Le plus simple serait sans doute de considérer *ih* comme l'équivalent de *g* ou de *ch*, et de lire *lecha*, etc. Mais, d'une part, les scribes toulousains paraissent ignorer cette graphie dont il n'y a pas un seul exemple dans les chartes (ni *fah*, *dih*, etc.) ; (*i*)*h* comme signe de la mouillure est rare aussi ; d'autre part, R. Ameil fait un emploi assez bizarre du groupe *ih* qu'on retrouve dans *aiha* (habeat), *autreihero* (qui s'écrivent autrement *aia* et *autreiero*, rarement *autregero*) et — ce qui est plus bizarre encore — dans *huzaihe* à côté de *usaige*. Il est vrai que ce scribe montre une prédilection fantaisiste pour la lettre *h* qu'il introduit où bon lui semble. Je cite quelques lignes de la charte 324 pour donner une idée de sa manière d'écrire : « *Sil dit feuater hollor* (= ou leur) *hordeins huolian* (= voulaient) *aquest feu huendre* (vendre) *he* (et) *empenorar* — *que si retener le vol que l'aiha haisi co altre* ». Cela permet de s'expliquer un peu les choses ; si on écarte les *h*, le fait reste qu'on a la même graphie pour *espleia*, *aia*, *autreiero* et *usaie*, témoignage précieux de la similitude, ou de la proche parenté, de ces sons d'origine si diverse. — Les pièces 214, 215, 217, 270, enfin, écrites par le même scribe, emploient le type *fait*, *dreit*, *dit*.

Le reste des chartes offre, à deux ou trois exceptions près, le type *fait*, ici et là concurremment avec des *fag*, *dig*, *dreg*, mais si peu nombreux qu'on garde l'impression que le type *fait* domine dans ces parlers toulousains qui forment, à bien des égards, une zone de transition et de fusion (visible encore dans les patois) entre les parlers du nord (Rouergue, Quercy, Albigeois) et ceux du sud

et du sud-ouest, représentés chez Brunel par des documents d'Agen et de Comminges qui, tous, montrent le type *fait* (*feit*) — *faita* (*feita*) sans aucun mélange [1]. Un autre trait encore fait apparaître le caractère mixte très marqué des parlers toulousains. Pour les mots — étonnamment rares d'ailleurs — en -ATICU, -ACU que nous offrent ces chartes, ce n'est que dans la charte 145 qu'on retrouve la graphie *-a(t)gue, gleisiasgue, morgue*; la charte 300 écrit *usatge*, qui peut très bien représenter la prononciation non-palatalisée, tandis que *uzaige* et *huzaihe* dans 324 ne peuvent certainement pas le faire. Il est vrai qu'on ne saurait, d'après le seul témoignage de ces quelques mots, conclure à ce qu'a dû être la prononciation régulière et propre au toulousain. Ce qui est sûr, c'est que *uzaige*, *huzaihe* et *austage* prouvent à l'évidence que le type palatalisé *-atge* ou *-age*, qui se retrouve seul dans les documents de l'extrême sud et de l'ouest [2], avait déjà pénétré en toulousain.

Pour les autres parlers, les matériaux sont rares. Dans les chartes nîmoises, je relève *faia* (25), *forfag*, *dreg*, *messatgue*, *cannonegue* (144), *messatgue*, *dihc* (170) — donc le même état de choses que dans les dialectes avoisinants qui ont été examinés ci-dessus. Les chartes provençales, au sens restreint du mot (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Basses-Alpes), nous apportent *ostage* (9), *clerges*, *faia* (10), *faig*, *escrig*, *gacha*, *escricha*, *dich*, *fag*, *fornage* (183), *guatge*, *ostatge* (226). La charte 98 (Drôme) [3] donne *facha*, *toch*, *gatge*, *channonje*; celles de l'Ardèche (158, 318) *fromatihe*, *mesatje*, qui font voir encore plus clairement qu'à l'est du Rhône et vers le nord *-atgue* s'est déjà palatalisé. La même chose peut s'observer dans les chartes limousines, velaisiennes et auvergnates qui écrivent *linatge*, *mesatge*, *gerbatge*, *litge*, *mudatge*, *jutge*. Ajoutons pour le Limousin et le Périgord les n°s 35, 36, 37, 38, 225 : *feit*, *espleit*, *destreit*, *dreit*, *dreiture*, *tuit*, mais *dicha* et *ochena* (*part*) en parfaite concordance avec les parlers actuels [4]. On peut constater la même chose dans les chartes auvergnate et velaisienne (n° 281, resp. 156).

Donc, avant 1200, on avait sur le domaine provençal deux types distincts sortis du groupe KT, soit à la finale, soit à l'intérieur du mot : *fait* (*faita*) et *fag* (*facha*), celui-ci surtout caractéristique du

1. Voir encore Millardet, *Doc. landais*.
2. Cf. Millardet, *ouvr. cité*.
3. Cf. *Rev. des l. rom.*, 1913, 159-171 : *drecha*, *dicha*, mais *dit*, *-atge*, *saing*.
4. Cf. *Rev. des l. rom.*, 1891, p. 411-430, *Divers textes limousins*.

centre, du sud (excepté le Narbonnais) et du sud-est, celui-là du sud-ouest (domaine gascon), mais pénétrant facilement dans les parlers toulousains surtout, et moins dans ceux du Quercy, du Rouergue et de l'Albigeois. GY, DY, BY (VY) et T (D) sous l'influence d'un -I pluriel aboutissent, à la finale, à un son généralement écrit *g* (*ig*), parfois *ch* et *h* (*ih*), — à l'intérieur, à un son figuré la plupart du temps par *i*, parfois par *g* et *j*. -ATICU (-ACU, -ICU) ont abouti à un phonème dont l'élément dental est presque toujours rendu par les graphies, *-atgue* appartenant aux parlers rouergats, albigeois, querciens et peut-être toulousains, *-atge* et *-age* se rencontrant vers l'est et le nord, mais aussi vers l'ouest et l'extrême sud.

Avant de me prononcer sur ce que je crois être la réalité articulatoire qui se revêt de ces graphies si diverses, je suivrai le sort de celles-ci un peu plus avant dans le temps, en les étudiant d'abord dans la région de l'est, si peu représentée avant 1200, mais sur laquelle les documents que P. Meyer a réunis dans son précieux ouvrage nous renseignent assez bien après 1300. La majorité de ces documents date du XVe siècle ; un petit nombre représente le XVIe siècle. Ils sont, en général, d'ordre administratif : délibérations de conseils, comptes municipaux, règlements de police, et se montrent bien inférieurs, en ce qui concerne la langue et l'orthographe, aux chartes que nous venons d'étudier, qui présentent, somme toute, une orthographe assez régulière. P. Meyer s'en plaint aussi à divers endroits. Un autre fait contre lequel il nous met également en garde est l'immixtion de formes françaises, et voici pour quelles raisons. En Provence (au sens restreint du mot) le latin s'employait presque exclusivement dans l'usage administratif vers la fin du XVe siècle ou même jusqu'au XVIe, époque où il cède la place soit au provençal, pour un temps assez court, soit au français. Le provençal ne se rencontre donc en général que pendant une courte période de transition, c'est-à-dire les XVe et XVIe siècles. Si l'on tient compte de cet état de choses, les matériaux offrent un grand intérêt par la variété de leur contenu et de leur forme. Je commencerai par ceux qui proviennent des Basses-Alpes et je les examinerai à peu près de la même façon que les chartes, sans toutefois entrer autant dans le détail. Ne trouvant pas de changements appréciables de l'orthographe pendant toute l'époque que représentent ces documents, je me bornerai à relever les formes sans les dater. Ce qui

doit s'expliquer comme étant particulier au scribe sera naturellement indiqué.

Basses-Alpes

I) *Facha, dicha, frucha, detracha, aduscha, drecha, sospicha, fracha, cucha* (*scricha*), *alachar, lachuga* (*albres*), *fruchanz*.

Les *dicha* et *facha* et, par analogie, *scricha* foisonnent; *frucha* se rencontre assez fréquemment, les autres formes n'apparaissent qu'une fois chacune. Au lieu de *dicha* on trouve parfois *dicta*, et une ou deux fois *dita*. Je n'ai pas relevé un seul *faita*.

II) *Fach, dich, huech, huit, drech, aduch, nuech, liach, detrach, fruch, ponch, ajonch, destrech, contrach, adrech, gach, retrach, frech, profiech, sogiech* (sujet) et, par analogie, *scrich*.

Je relève quelques *dit* et *fait* en face d'une multitude de *dich, fach*, et parfois côte à côte avec ceux-ci chez le même scribe, 2 *dreit*, 1 *desduit*, 1 *heuyt* (huit), 1 *plait*. Les graphies varient peu. On trouve quelques bizarreries sans importance comme *fruexs, dihc, fahc* (à côté de *dich*), *fac, huec* (à côté de *fach, huech*), un *fachg* isolé. Ce qui saute aux yeux, c'est l'absence presque totale de *g* à la finale, qui était la graphie la plus commune dans les chartes. Ici c'est partout *ch* qui prédomine d'une façon absolue; parfois on peut trouver *c, h, ht* ou *th*. Une notation assez bizarre mérite l'attention. On trouve dans les comptes municipaux de Seyne [1] la forme *huest* concurremment avec *huec, huat* (huit). P. Meyer remarque [2], à propos de *jorst, jenst* (*jorz, genz*, etc., dans ces comptes), que *ts* se modifie souvent en *st*, et il ajoute : « Il est plus difficile d'expliquer des formes comme *huest, huast* où la présence de *s* ne paraît pas justifiée ». Il convient d'abord de remarquer que le scribe écrit indifféremment *fac* ou *fach, dic* ou *dich*, et qu'il faut donc interpréter par *huech* l'*huec* qui se retrouve aussi dans ces comptes. A mon avis, la mouillée notée par *ch* pouvait fort bien avoir déjà une prononciation se rapprochant de *ts* — *tʲy* ou *tsy*, — ce qui expliquerait *huest* de la même façon que *jorst*.

III) *a*) Comme seuls représentants de ce groupe, nous avons dans tous ces documents mediu et podiu ; mediu, d'un usage très fréquent, donne *miey* ou *miech*; un exemple de *mieht* est isolé

1. Cf. *Doc. ling.*, p. 203, 204, 206.
2. *Ibid*, p. 197.

(*demy* est du français pur); *miey* ne se rencontre que dans les formules *demyey*, *a miey*; podiu donne *puey*.

b) media donne *mieja*, écrit aussi *myeya* et *miega*; habea- > *aia*, *aya*, *aga*, *ajha*; debea- > *deia*, *deya*, *deja*, *dega*, *dejha*. — Ces graphies se font partout concurrence. Je reviendrai plus loin à l'examen de ces formes, qui constitue l'un des points les plus importants de cette partie de mon travail.

IV) Pas un seul exemple d'un ancien -I pluriel mouillant la consonne précédente; *totz*, *pregatz*, etc., sont les seules formes que l'on relève.

V) -ATICU donne *-age*, rarement écrit *-atge*.

Hautes-Alpes

Les documents sont ici, pour bien des raisons, extrêmement rares [1] et ne nous livrent que des renseignements d'un intérêt médiocre. On peut cependant noter, mais en plus petit nombre, les formes caractéristiques que nous étudions. *Facha*, *dicha*, *fach* (*fah*, *fac*), *nuech* (*nueh*), *huech* (*huec*), *dich* (*dic*, *dih*), *fruch* semblent être la règle ici comme ailleurs. L'ordonnance de La Bâtie-Neuve [2] a une fois *dich*, une fois *dih*, une fois *dit* et 7 fois *ditz* que je considère non pas comme un développement ultérieur de *dich*, mais comme un *dit* français muni d'un *-s* de flexion erroné; mediu se retrouve sous la forme *miey*, podiu > *Puey*, media > *mieyo*, habea- > *aya*, -ATICU > *age*.

Alpes-Maritimes

Ici, les documents sont plus nombreux. Il en est même qui remontent à une époque très reculée (XIe siècle), à savoir des serments de fidélité de Lérins et des chartes de Nice; dans celles-ci je relève *fait*, *plag*, où se montre de façon intéressante la coexistence des deux types, même à cette époque; dans ceux-là *dreit*, *mesatge* et *mesage* — ces deux dernières formes pouvant témoigner, à côté de *mongue*, *tolgues*, etc., de la palatalisation du *g* de ce suffixe dès cette époque, dans cette région.

1. Voir *Doc. ling.*, p. 422.
2. *Ibid.*, p. 459-60.

Les autres documents sont des XVe et XVIe siècles et présentent les formes ordinaires sous des graphies plus ou moins variables.

I) *Facha, dicha, scricha, conducha, trochas* (truites), *frucha*. Au lieu de *facha* on trouve une fois *fagho*[1] ; *dicta* est, comme toujours, une graphie assez commune alternant avec *dicha* et *dita*, qui se trouve quelquefois, ainsi que *dit* (qui est fréquent), par opposition à *fait* qui est très rare à côté de *fach* (*fag*).

II) *Fach, dich, drech, scrich, nuech* (*nueig*), *aduch, gach, uech, adrech, profiech, liech, cuech, conduch,* etc.

Les graphies varient davantage dans ce groupe. Ainsi, le scribe du compte de 1434 (Vence) qui a une prédilection pour la lettre *y*, surtout à la fin du mot, écrit fréquemment *dichy* (cf. *pausy, ly, clavary, notary, remesyhon, comesyhon*) à côté de *dich*[2]; une fois *fac*, à côté de l'ordinaire *fach*. A Puget-Théniers, le compte de 1607 offre les formes curieuses *facg, uecg, dicg, miecg* ; à côté de *dicg* on trouve aussi *dit* et *dict* ; on a *mieg* une fois et une fois *affach*, mais, régulièrement, *facho, punchado, conducho,* etc.

Beuil (1430) a *fayit, profiayit* (aussi *payis, ayit* < habeat), mais *dit, frut*, et enfin *scricha*. Roquebillère (1545-1572) présente *hueg, fag, adug, dig* à côté de *conduch, fach, nuech* (*dicha, trocha, conducha*, mais *fagho*).

Dans le troisième groupe, nous avons mediu qui donne *miech, mieg, myec, miecg*. Par contre, on a toujours *demiey* (ou, quelquefois, *demy* français).

En position intervocalique, media > *miega, miejo*, nitidiare > *netejar* (*netegar*), habeat > *aia, aya*, debeat > *deia, deya* : c'est-à-dire que persiste toujours la même hésitation entre *i, y, j* et *g* pour représenter la consonne médiane.

IV) Manque.

V) -ATICU > *-atge, -age* dès les premiers documents (chartes et serments de fidélité du XIe siècle); je n'ai trouvé qu'un seul *guagues*, où l'*u* me semble un pur et simple *lapsus calami*, car le texte écrit ce même mot 4 fois *guages* et 2 fois *guayes* (+ 1 fois *guayada*).

Pour le domaine situé à l'ouest du Rhône, le développement ultérieur (jusque vers 1600 dans les cas les plus favorables) peut s'étudier surtout dans les *Coutumes du Rouergue*, les *Délibérations du*

1. P. 611, compte de 1567 ; le masculin y est *fag*.
2. P. 519.

conseil municipal d'Albi, dans certains des documents gévaudanais publiés par M. Brunel; les *Privilèges de Montpellier*, datant de la première moitié du XIVe siècle, m'ont également servi [1]. L'état de choses qui se révèle d'après ces documents est, à deux exceptions près, le même que celui qui a été exposé pour la période qui va jusqu'à l'an 1200. Bien entendu, plus on avance dans le temps, plus il faut tenir compte de l'influence et de l'immixtion du français. Mais pour les formes dialectales aisément reconnaissables qui forment le sujet de cette étude, il n'y a pas grande difficulté.

Ainsi on retrouve :

I) *Facha*, *dicha*, *drechura* avec la parfaite régularité déjà notée.

II) *Fach*, *dich*, *drech*, *profiech*, *liech*, *trach*, *constrech*, *fruch*, *huech*, *nuech*, etc., avec les variantes ordinaires *fag*, *fah*, *faih*, *fagh*, *fath* [2]; ajoutons-y de nombreux *sanch* (*sanh*, *santh*, *saing*) [3], d'autant plus intéressants que, pour étudier ce mot, des formes sûres manquent avant 1200; je relève aussi *tench* < tinctu.

III) *a*) *miech* (*mieg*, *mieh*), *pug*, *carregh* (*carreth*) [2], *greuch* (< grevium).

III) *b*) *mieia* (*mieya*, *mieja*), *aia* (*aga*, *aya*, *aiha*), *pojet* (*poget*), *pojada*, *poia*, *deia*, *trueia* (*truega*, *trueja*). Pour le groupe IV) je n'ai trouvé, après 1200, que *aqueig* dans une charte de 1214 [4] et, à plusieurs reprises, *vinch* (*vinth*, *vinh*) qui doit prendre place ici. Le type *tug* (*tuch*), si répandu avant 1200, cède la place au cas régime, et il doit en être de même pour les autres exemples cités p. 52.

Pour ce qui est du groupe V), c'est-à dire pour les mots en -ATICU, -ICU, -ACU, nous avons à noter une différence nette entre l'état antérieur et celui qui en est manifestement issu. Jusque vers 1300 on trouve encore la graphie *-atgue* dans la majorité des cas; mais les variantes *-atge* et même *-age* se font plus nombreuses à mesure qu'on approche davantage de 1300; *clergue* et *metgue* se comportent de la même façon. Après 1300, au contraire, je n'ai pas trouvé un seul *-atgue* ni *jutgue*.

Le plus souvent on écrit *-atge*; mais on relève aussi *-adge*, *-age*,

1. *Rev. des l. rom.*, 1872, p. 16 et suiv.

2. Cette forme, que j'ai discutée p. 43 et p. 45, se présente ici dans des conditions qui rendent indubitable le fait qu'il s'agit du son rendu en général par *g* ou *ch*; voir Brunel, *Doc. Gév.*, p. 265.

3. Voir *Rev. des l. rom.*, 1891, p. 604-611.

4. *Cout. Rou.*, p. 193.

-aige, *-ahge*, *-ayhe*, *-atgie*, *jutge* (*jutjaria* et *jutgar*), *fetge*. Ces formes doivent être considérées comme palatalisées, car les documents qui les emploient écrivent régulièrement *gu* devant *e* ou *i* : *pague*, *pregue*, *tolgues*, etc., et même *paguar* par opposition à *jutgar*.

Le curieux document intitulé *Catéchisme rouergat* [1] témoigne de l'état graphique en 1656 ; nous y trouvons côte à côte *lengatge*, *satge*, *usatge*, *jutjamen*, *sage* (rimant avec *témoignatge*), *ratge* (<rabbia), *soulatja* (= soulager).

Résumons-nous : les documents examinés, qui représentent ce que l'on est convenu d'appeler le domaine provençal et, au total, à l'époque de l'ancien provençal, notent les sons sortis de : I) KT + VOYELLE, II) KT devenu final, III) DY, GY, BY (VY), IV) T + -I pluriel, V) -ATICU et les désinences analogues, par les graphies suivantes :

I) *facha*, *faga*, *fagha*, *faha*, *faiha*, *faia*, *faja*.

II) *fach*, *fag*, *faig*, *fagh*, *fac*, *fah*, *faih*, *fahc*, *facg*, *fath*.

III) *a*) *miech*, *mieg*, *meg*, *miecg*, *myec*, *myeh*, *miey*.

b) *miega*, *mieia*, *mieya*, *mieiha*.

IV) *toch*, *toig*, *tog*, *toih*, *toh*, *toc*.

V) 1) *-atgue*, 2) *-atge*, *-age*, *-aje*, *-aihe*, *-ahge*, *-atgie*.

J'ajoute ici, à titre de comparaison, les graphies principales qui représentent : 1) *n* ou *l* mouillées, 2) la consonne issue de la vélaire (ou d'un groupe contenant K ou G) entre deux voyelles :

1) *peing*, *peng*, *pein* ; *jung*, *jun*, *juin*, *junh* ; *ordeng*, *ordein*, *ordenh* ; *segnor*, *seignor*, *senior*, *sennor*, *senhor* ; *vinea*, *vinna*, *vigna*, *vinha* ; *talla*, *tailla*, *talha* ; *moller*, *moiler*, *molher* ; *consell*, *conselg*, *conseil*, *conselh* ;

2) *paguar*, *pagar*, *paiar*, *payar* ; *pagesia*, *paiesia*, *pajesia* ; *saiel*, *sayel*, *sagel*, *sajel* ; *autreiar*, *autreyar*, *autrejar*, *autregar* ; *garregar*, *garrejar* ; *plaeiar*, *plaigar*, *plaijada*.

Ce que cette comparaison ou confrontation des graphies apporte de plus intéressant, c'est, en premier lieu, l'alternance de *g* et de *ch* d'une part, de *g* et de *i* (*y*) d'autre part, cette dernière se compliquant de l'entrée en jeu de *j* ; et c'est, en second lieu, l'indice d'un certain rapport avec les notations de la mouillure. Donc : *fag-fach*, *facha-faga* d'un côté ; *miega-mieia* (*mieya*) + *mieja* de l'autre. Il ne faut pas non plus oublier qu'on trouve, quoique rarement, *faja* à côté de *facha-faga*.

1. *Mémoires de la Soc. des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 1879, p. 1-25.

Que *g* et *ch* représentent le même son dans *fag-fach* me semble indubitable, vu qu'ils coexistent partout, dans tous les textes, quelles que soient leur date et leur provenance ; qu'ils représentent également le même son dans *facha-faga* me paraît tout aussi évident; *facha* est la graphie régulière, à vrai dire la seule qui semble constante et sûre ; *faga*, à mon avis, est né par analogie du masculin *fag*. On conçoit qu'il y ait eu quelque inconvénient à écrire *faga*; aussi cette graphie est-elle restée assez rare, et il est probable qu'il faut regarder *faia* et *faja* comme des tentatives faites pour échapper à l'ambiguïté de la graphie *faga* : nous verrons tout à l'heure l'alternance et l'hésitation constantes de *g*, *i*, *j* entre voyelles. Que *ch* et, par conséquent, *g* représentent ici (pour KT + VOYELLE) un son sourd, paraît assuré, si l'on tient compte du résultat ultérieur du développement, qui est toujours *ts* ou *tɛ*. — *Miega* et *mieia* (*mieya*) sont identiques; leur coexistence dans les textes ne laisse pas de doute sur ce point. Ici non plus le *g* ne peut pas être la gutturale. D'abord, *mieia* (*mieya*) est de beaucoup la forme la plus fréquente ainsi que la plus ancienne et, d'ailleurs, *miega* est une graphie toute naturelle à côté de *mieg* et *miech*, comme *faga* à côté de *fag* et *fach*. *Mieja* doit s'expliquer comme *faja*.

Quelle est la répartition chronologique de ces graphies ? Voilà la première question à poser. Originairement, on paraît avoir écrit *fag*, *dig*, *meg*, *deg*, mais *facha*, *dicha*, *drechura*, c'est-à-dire *g* à la fin, *ch* à l'intérieur comme au commencement du mot; les plus anciens documents attestent ce fait à l'évidence ; je renvoie surtout aux chartes de Brunel. C'est là la règle ; mais les variations analogiques que nous venons de citer se retrouvent dès les plus anciens textes. Au cours du XIIIe siècle — et même vers la fin du XIIe — s'introduit la graphie si intéressante *h* (*ih*, *gh*), dont nous aurons l'occasion de reparler. On écrit donc, à côté de *fag* (*fach*), *fah* (*faih*, *fagh*) qui amène *faha*, *faiha*, *fagha*, rares mais significatifs. Ces graphies sont fréquentes surtout aux XIIIe et XIVe siècles [1]. Plus tard, c'est *ch* qui l'emporte sur toute la ligne, et on écrit *fach*, *dich*, *drech* comme on écrit *facha*, *dicha*, *drechura*. L'uniformité des graphies, appelée par l'identité des sons, a été établie aux dépens de *g*, chose toute naturelle si l'on pense aux fonctions multiples de ce signe. *Fach*, *dich*, etc., ont entraîné *meg*, *deg*, etc., qui s'écrivent, par exemple dans

1. Cf. p. 59.

les *Doc. ling.*, le plus souvent *miech, dech.* Mais — fait étonnant, qui prouve chez les anciens scribes une délicatesse d'oreille et de plume à laquelle on ne s'attendait guère — *miech, dech*, de leur côté, n'entraînent jamais *miecha, decha* [1], etc. La consonne intervocalique de ces mots a dû être sentie comme tout à fait différente du *-ch-* de *facha, dicha*, et l'on a eu recours à *g, i, y* et *j* pour représenter un phonème sonore dont nous examinerons bientôt la nature [2].

Mais, quand bien même *miega* s'expliquerait comme une graphie naturelle, due à l'analogie de *fag-faga*, je n'aurais nullement expliqué *eo ipso* le rapport qui peut exister entre *mieg-fag* d'un côté et *miega-mieia-meja, faga-facha* de l'autre ; je ne me suis, en somme, pas prononcée sur ce que je crois être le son — ou les sons — que notent ces graphies. Et comme, à mon avis, nous avons ici le pivot autour duquel tourne en dernier lieu toute cette discussion, il me semble nécessaire d'examiner d'abord attentivement quelle est la valeur ordinaire de *j, i* (*y*) et, surtout, de *g* dans les textes que nous étudions.

1) *i* et *y* représentent tous les deux *yod* — on sait que *y* ne se rencontre qu'après 1200 : *baile* (*bayle*), *maistre, ay* (< habeo), *may, mai, rey, mays* (< magis), *ayga, aiga, frayre, fraire, autreiar,*

1. *Dega, aga* appellent un examen particulier. Leur *-g-* peut très bien être dû à l'analogie de formes comme *venga, tenga*, etc., c'est-à-dire que ce *-g-* représenterait la vélaire. La chose est fort possible, ces deux verbes possédant, en outre, *-g-* dur au parfait et à l'imparfait du subjonctif. Toutefois, il me semble nécessaire de faire une distinction. Dans les chartes de Brunel, nous n'avons que trois *aga* (*agon*) et pas un seul *dega*, et l'*ALF* ne donne, à l'ouest du Rhône, aucune forme *age*, mais bien *atee, adje, adze, atse, aje* et *aye*, tandis qu'à l'est du Rhône nous trouvons, le long de la Méditerranée, *age* et, à l'intérieur du pays, *aye ayo* ; ces faits cadrent bien avec l'état de choses que présentent les documents du recueil de P. Meyer, où les *aga, aya, aia, dega, deya, deia* se font concurrence. C'est donc dans cette région qu'il y a lieu de supposer que le *-g-* de *dega, aga* peut représenter une prononciation vélaire due à l'influence de *tenga, venga*, etc., et, peut-être, de *ac, agron, agues*, etc. Toutefois, il faut remarquer que *aya, deya*, etc., sont le plus fréquents, et que l'alternance *deya- deia- dega* peut s'observer sous la plume du même scribe, à quelques lignes de distance.

2. Il est vrai que, plus tard, on peut constater l'assourdissement de la consonne intervocalique, par exemple dans media, sur une partie du domaine provençal (dans le Gévaudan et en Rouergue). C'est là un changement qui atteint non seulement la consonne intervocalique, mais aussi *dj* ou *dz* en toute position et de n'importe quelle provenance, et qui a dû se produire à une époque ultérieure.

autreyar, etc., etc. Exceptionnellement on peut trouver des graphies telles que *yandarmerie*, *yort*, *treye* à côté de *jandarmerie*, *jort*, *treje* [1].

2) *j*, ainsi que *g* devant *e*, *i*, est généralement interprété comme étant la mi-occlusive *dj*, « doch ohne genauere Begründung », pour citer M. Appel qui voit des difficultés à cette interprétation [2]. Donc : *jalina*, *jorz*, *manjar*, etc. On le trouve aussi parfois, comme nous venons de le voir, en position intervocalique alternant avec *y* ou *i* qui, dans la grande majorité des documents examinés, sont indubitablement la notation régulière.

Une graphie fréquente dans les Basses-Alpes et les Alpes-Maritimes est *unje*, *doje* (*doge*), *treje* (*trege*) à côté de *unze*, *doze*, etc., ou, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, à côté de *treye*, qui est rare, mais pourtant significatif et fort intéressant. Nous reviendrons plus tard à la question des numéraux *onze-seize*.

3) Vient enfin *g* qui semble pouvoir s'introduire un peu partout. Voici ses emplois principaux dans nos textes :

a) C'est d'abord l'occlusive vélaire sonore devant *a*, *o*, *u* : *galina*, *gorge*, *negun*, etc. Devant *e*, *i* ce son s'écrit en général *gu* : *mongue*, *clergue*, *messatgue*, *tolgues*, *autorgue* ; mais des graphies telles que *girent*, *gerre*, *clerge* à côté de *guirent*, *guerre*, *clergue* ne manquent pas. La négligence est assez forte, surtout quand il s'agit de mots dont le radical contient un *g* sur la nature duquel il n'y a pas à se tromper : *autorge*, *ages*, *deges*, etc.

b) Comme en français moderne, *g* alterne avec *j* pour représenter le son qui est aujourd'hui la spirante prépalatale sonore et qu'on interprète dans l'ancien français et dans l'ancien provençal comme étant la mi-occlusive *dj* (cf. ci-dessus, 2) : *argent*, *genre*, *ges*, *getar*, *giort* et même *guge* pour *juge*.

c) *g* représente parfois *y* pur et simple dans *miega* à côté de *mieia*, *poga*, *autregar*, *netege* à côté de *poia*, *autreiar*, *neteiar* et même, à la fin du mot, *mag* au lieu de *mai* (*may*) [3].

d) *g* se trouve, concurremment avec *ch*, *h*, *th* (*ih*, *gh*), pour rendre le son sorti du groupe KT et des groupes DY, GY, BY à la finale : *fag*, *dig*, *meg*, *deg*, *carreg*.

1. *Doc. ling.*, p. 179 et suiv.
2. *Lautlehre*, p. 56.
3. Brunel, *Chartes*, nos 175, 213, cf. aussi *autreg*, 239. *Leg* à côté de *lei* pourrait être un latinisme ; voir p. 60 et le no 279.

e) *g* (ou *ig*) est enfin très souvent une graphie indiquant la mouillure. J'ai déjà donné quelques exemples, tirés des *Chartes*, des notations variables dont on usait pour rendre ce phonème. Il convient ici de dire quelques mots sur ce sujet qui n'a pas été étudié, que je sache, en dehors de ce qu'en disent à l'ordinaire les grammaires [1]. M. Brunel est le seul qui lui ait consacré un examen d'après les *Doc. Gévaud* [2]. Selon lui « l'*n* mouillée y est rendue d'une façon suivie par *nh* au XIVe siècle seulement : *lenha*, *junh*, etc. ; mais ce groupe de consonnes apparaît isolément au XIIIe siècle : *senhoria*, etc. ». Avant cette époque, on écrivait, comme le prouvent les *Chartes*, *n*, *nn*, *in*, *nc*, *ng*, *gn*, *ing*, *ign*, graphies qui se conservent certainement ici ou là — et c'est surtout le cas pour *gn* et *ng* — au delà du XIIIe siècle, bien qu'à l'état d'exception. Pour *l* mouillée, les choses sont analogues : d'abord, *l*, *ll*, *il*, *lg* ; plus tard, *lh*. Les autres documents étudiés attestent le même état de choses. Dans ceux de l'Est, on peut remarquer que la graphie *gn* (*ign*) : *compagnia*, *seignor*, s'est assez longtemps conservée, tandis qu'on écrit toujours *lh* partout où l'on ne se sert pas de *gl* qui peut être regardé comme un pur italianisme.

C'est du rapprochement de ces trois derniers faits — *g* signe de la mouillure, *g* dans *fag* et *g* dans *miega*, *mag* — qu'il me semble possible de tirer quelques conclusions relatives à la valeur phonétique de ce signe d'un emploi si universel. Jusque vers 1200, on écrivait en règle générale *fag*, *dig*, *meg* (cf. p. 56) ; et quand on ne notait pas la mouillure par la seule consonne simple, par le redoublement de la consonne ou par *i* (*e*), on se servait aussi de *g*, surtout à la fin du mot : *segnor*, *cosselg*, *besong*, *jung*, etc. [3]. On voit s'introduire la graphie avec *h* pour noter la mouillure; elle apparaît aussi pour représenter le son issu de KT, surtout à la fin du mot ; et il me semble fort difficile de dire dans lequel des deux cas elle doit être regardée comme originaire (peut-être pour KT). Dans les documents du XIVe siècle surtout, la vogue de *h*, seule ou combinée avec *g*, *t* ou *d* pour noter le son issu de KT, ainsi que de *h* ou *ih* pour noter la mouillure, est très grande. Dans les *Cout. Rou.*, par exemple, les documents de 1279 (Muret) [4], 1340 (Villeneuve d'Aveyron) [4],

1. Cf. Appel, *Lautlehre*, p. 36 ; Grandgent, *Phonology*, p. 7.
2. P. 270.
3. *Chartes*, voir le glossaire.
4. *Ouvr. cité*, II, p. 6 et suiv. ; p. 173 et suiv. ; p. 106 et suiv.

1345 et 1347 (Saint-Geniez d'Olt) [1], et 1386, 1389, 1392 (Albi) en témoignent éloquemment [2]. D'un intérêt tout spécial me semblent les rares exemples de *faha*, *faiha*, *espleiha*, *fagha*, etc., que nous offrent les *Chartes* [3]. Elles prouvent l'identité ou du moins une parenté très étroite entre le son final et le son médial. *Huzaihe* à côté de *usage* [4] et *fromatihe* à côté de *fraiseniha* [5] me paraissent également précieux à cet égard. Enfin *leh*, *leih* < legem à côté de *fah*, *dih*, *dreh*, *muh*, etc., dans les *Préc. rel.* achèvent de montrer l'interpénétration des graphies et l'intime rapport entre les sons à représenter.

Bref, *g* étant de tout temps d'un usage régulier pour exprimer la mouillure, étant en outre d'un usage fréquent pour noter le son issu du groupe KT (et des groupes BY, DY, GY à la finale), *g* ayant enfin la valeur d'un *yod* à l'intérieur du mot (plus rarement à la fin, *mag* = *may*), il ne nous semble guère douteux que *g*, partout où on le trouve, tienne fortement de la spirante palatale *y*, qui est aussi, pour ainsi dire, le lieu de fusion de toutes les articulations mouillées. Les notations *g* et *h*, toutes deux caractéristiques de la notation de la mouillure dans diverses combinaisons, et qui s'introduisent ensuite dans toutes les positions indiquées plus haut, témoignent, à mon sens, de ce fait capital que c'est la mouillure — « l'élément yod », si l'on veut s'exprimer ainsi — qui domine partout comme impression acoustique, mais qui occasionne aussi l'hésitation perpétuelle où l'on se trouve pour noter des sons qui, tous, tiennent du *yod*, mais qui enferment encore un autre élément difficile à saisir et à identifier. « Cette diversité de la graphie s'explique sans doute par la complexité du son à représenter », comme dit justement M. Brunel à ce propos [6].

Quel est donc ce son flottant et indécis que les scribes notent de façon si diverse, le confondant parfois, dans leurs graphies, avec le *yod* pur et simple, mais montrant par la variation même de leurs efforts que c'est encore autre chose ? A mon avis, il n'y a que les dentales mouillées, *ty* et *dy* — donnant, tout en étant des articulations simples, l'impression de deux sons (dont l'un est toujours

1. Cf. note 4 de la page précédente.
2. Cf. Constans, *ouvr. cité*, p. 156-163.
3. Cf. aussi Constans, *loc. cit.*
4. *Chartes*, n° 324.
5. *Ibid.*, n° 158.
6. Cf. *Doc. Gévaud.*, p. 265.

yod), — qui pourraient par ce fait même se rencontrer avec le vrai *yod* sous la même graphie *g*. Les mi-occlusives *tɛ* et *dj*, qu'on suppose en général avoir été la prononciation de *ch*, *g*, *j*, sont des phonèmes trop prononcés, trop caractérisés par l'effet acoustique de l'élément chuintant qui leur est propre, pour avoir pu s'assimiler, sous le couvert d'une même graphie — *fag* —, d'une part à la mouillure (dans *conselg*, *besong*, par exemple) et d'autre part au *yod* de *autregar* et *mag*. Que les graphies *h* et *ih*, que l'examen qui précède montre comme équivalentes à *g* dans presque toutes les positions, aient jamais pu représenter *tɛ* ou *dj*, me semble d'ailleurs impossible [1].

Je reviens à la question des graphies *i* (*y*), *g*, *j* à l'intérieur du mot, qui ne me semble pas tout à fait résolue par le raisonnement précédent. Si l'on fait l'inventaire de tous les mots pour lesquels la notation de la consonne intervocalique varie entre ces trois signes, on y trouve non seulement ceux où l'origine de la consonne est celle dont il vient d'être traité (KT, DY, GY, BY), mais aussi d'autres vocables de caractère tout différent. Ainsi je relève *autreiar-autregar- autrejar* [2], *maier* (*maior*)-*mager-majer* (*major*), *paiesia-pagesia-pajesia* [2], *saiel-sagel*, *trueia-truega-trueja* [3], *maiestre-majestre* [4], à côté de *poiar-pogar-pojar* [5], *netegar-netejar* [5], *mieia-miega-mieja*. Il est évident qu'à un moment donné la consonne médiane de tous ces mots a dû avoir une prononciation qui était, sinon identique, du moins assez analogue pour être notée de la même manière. La prononciation a pu être *yod* pur et simple. Elle l'a certainement été pour certains de ces mots sur tout le domaine provençal, tandis que pour d'autres elle n'a été *yod* que sur une partie du domaine;

1. P. Meyer (*Doc. ling.*, p. 319) voit dans les graphies *ajha*, *dejha*, *vejha* la preuve décisive d'une prononciation *j*. Cela est, bien entendu, inadmissible, *j* représentant une étape trop avancée qui n'était certainement pas atteinte à cette époque.

2. *Chartes*, voir le glossaire.

3. *Cout. Rou.*

4. *Cart. Vaour.*

5. *Doc. ling.* — Il m'a été impossible de décider si l'une de ces graphies — et laquelle — est plus ancienne que les autres, ou si l'usage d'une certaine graphie est caractéristique d'un certain parler. Je renvoie au glossaire des *Chartes* de Brunel qui nous montre par exemple *maistre*, *maestre*, *maiestre* — *autreiar*, *autregar*, *autrejar*, sans distinction de temps ni de lieu ; *autrear*, par contre, paraît appartenir surtout aux chartes limousines.

dans d'autres aires elle a dû être ou tendre à devenir ce *yod* « épaissi » — qu'on me passe ce terme — qui est ou qui donne la dentale mouillée *dy*.

Certains savants considèrent *y* comme le point de rencontre ou, pour mieux dire, de transition de tous ces phonèmes au cours de leur évolution (G + E, I, GI̯, DI̯), tandis que d'autres lui préfèrent *dy* [1]. D'ailleurs, il existe sur le traitement de ce son (*y* ou *dy*) entre voyelles beaucoup d'incertitude ; Appel et Grandgent ne donnent à cet égard que des indications peu précises [2]. Les données de l'*ALF* ne sont guère, à première vue, plus décisives. Dans *maître*, *pays* (voir ces cartes) toute trace du -G- originaire a disparu ; dans *il lit*, par contre, nous voyons les mêmes résultats que dans media. Même hésitation pour *j* : pejus (carte *tant pis*) a donné partout *pis*, majus > *may* (excepté aux points 990 et 899 et dans les Pyrénées-Orientales qui ont *madjy*, respectivement *mate̜y*), tandis que troja donne des formes avec *y*, *dj*, *dz* (*ts*) et, au sud, *j* ; GI̯ et DI̯ mêmes ne sont pas exempts de ces hésitations. Media, nitidiare, corrigia présentent, il est vrai, un état de choses bien défini et qui présuppose sur tout le domaine (à l'exception de certains parlers du sud-ouest, de l'extrême sud et d'une petite aire dans le Var) DY comme base de l'évolution subséquente ; mais exagiare, conforme au type nitidiare à l'ouest du Rhône, ne l'est pas à l'est de ce fleuve, et appodiare s'en écarte tout à fait, n'offrant que des *y* sur tout le domaine. Pour le type auctoricare > *autorgar* ou *autreiar*, l'*ALF* offre les analogues carricare et collocare [3], qui ne présentent, dans la région dont il s'agit ici, que des formes avec *-g-* occlusif. On peut en conclure, me semble-t-il, que le type *autreiar* aurait été étranger à la langue populaire et constituerait un apport venant du Nord. En ce cas la prononciation avec un *yod* pur doit être considérée comme originaire.

Le tableau est varié, comme on voit, et peu clair. Mais l'irrégularité même du développement et l'indépendance que montrent sur ce point les parlers particuliers et qui ressort des cartes avec beaucoup de netteté, me semblent témoigner en faveur de l'hypothèse

1. Cf. Grandgent, *ouvr. cité*, p. 38 ; Appel, *ouvr. cité*, p. 56.

2. *Ibid.*, §§ 44 c, 46 a. Cf. aussi Schultz-Gora, *Altprov. Elementarbuch*, p. 14 et Hoepffner, *La chanson de Sainte-Foy*, p. 43-44.

3. V. les cartes *charger* et *coucher*.

suivante. *Y* et *dy* sont deux articulations dont les nuances acoustiques sont si proches l'une de l'autre qu'une vacillation constante entre elles est probable et naturelle, même pendant une période assez étendue, même à l'intérieur d'un seul parler, même — et ceci n'en est que le corollaire — chez le même individu. *Y* représente une articulation relâchée, *dy* un resserrement de cette articulation, un effort, un degré d'énergie, mais leurs effets acoustiques sont si rapprochés qu'il est tout à fait naturel qu'ils aient été représentés de la même manière dans l'orthographe [1]. Donc, les graphies anciennes *i* (*y*), *g*, *j* ne nous apprennent point si nous avons affaire à *y* ou à *dy*. Il n'y a que le développement ultérieur qui permette de discerner où l'on a prononcé un mot avec *y*, où on l'a prononcé avec *dy*; encore n'est-il pas assuré que tous les mots du même type aient eu, dans les divers parlers considérés, la même articulation et que, partant, ils y aient subi le même développement. Ainsi, si l'on voit dans certains parlers *y* devenir *dy*, exemple : troja, ploja > *truedzo* (*truedja*), *pledzo* (*pledjo*), le contraire (DY > *y*) peut aussi s'observer dans ces mêmes parlers, par exemple pour exagiare, où le résultat peut être *y*. Le premier processus, Y > *dy*, peut s'étudier de nos jours dans les parlers landais, où *hier* aboutit à des formes avec *dy*, *j* et même *dz*, soit toute la série des étapes qu'il faut supposer pour que troja devienne *truedzo* ou *truedjo* [2].

Je retiens de ces faits, pour l'appréciation des graphies, que *g*, *i*, *j* entre voyelles ont eu, à l'époque dont il s'agit, la même valeur — c'est-à-dire, selon les aires, *y* ou *dy*, que les scribes ne distinguaient pas dans leur notation. Par contre, ils se montrent très capables de distinguer la consonne sonore de la consonne sourde. Cela me semble établi par le fait qu'ils n'introduisent que très rarement *g* ou

1. Rousselot, *Principes de phon. expér.*, I, tracés des pp. 587, 604 et 609. — Peut-être est-ce en raison de cette longue incertitude, de ces fluctuations perpétuelles de la prononciation que DY latin n'a pas marché de pair avec TY latin. Il est en effet surprenant qu'alors que TY (< KI, TI + voyelle) aboutit dès le début de la langue française ou provençale à *ts* ou *dz*, DY n'ait pas suivi simultanément cette première impulsion vers la mi-occlusive, mais soit resté, de toute évidence, toujours à l'étape *di* jusqu'à l'époque qui nous occupe. Ce n'est qu'à partir du moment où le nouveau *ty* issu de K + A et K + T commence à évoluer vers la mi-occlusive que *dy* — quelle qu'en soit l'origine — suit la même voie.

2. Millardet, *Études de dialectologie landaise*, p. 29 : *hier* ; cf. *ALF*, carte *hier*.

j pour *ch* — on a vu plus haut par quel jeu d'analogies et d'influences réciproques — et jamais *ch* à la place de *g* ou *j*.

Mais si la valeur phonétique de ces signes à l'intérieur et à la fin du mot est *dy* ou *y*, il n'est pas probable qu'elle soit autre en position initiale : on trouve ici encore, quoique plus rarement, la même confusion entre *i* (*y*), *g*, *j* (voir les exemples cités p. 65) et, ce qui est beaucoup plus important, le résultat dans les parlers actuels est le même dans les deux cas. Et puisqu'il y a sur ce point parallélisme complet entre la sourde et la sonore, on arrive, me semble-t-il, par ce chemin aussi à la conclusion que, *g* étant *dy* en toute position, *ch* dans *chantar* a eu exactement la même valeur que *ch* dans *facha* et *fach*, c'est-à-dire *ty*.

Mais le *g* de *fag*, *mieg*, *deg*, etc., a-t-il pu représenter au début un autre son, la mouillée sonore ? Pour factu > *fag*, il n'y a aucune raison de le supposer, KT étant un groupe sourd. Mediu, debeo, carrigiu auraient pu donner un son sonore, rendu par *g*; toutefois, si l'on considère la tendance qu'a la consonne finale à s'assourdir, il est peu probable qu'il y ait eu une exception dans ce seul cas. Mais la graphie *g* a fort bien pu prendre naissance dans *mieg*, *deg*, *pog*, *carreg*, pour lesquels, en effet, on ne trouve dans les *Chartes* que cette notation (une seule fois *dech* < debeo, n° 208). Il me semble également possible qu'à la finale l'impression acoustique du *yod* (= de la mouillure) ait été la plus forte et que ce soit la raison pour laquelle on a fait usage de *g*, qui était une graphie fréquente et pour *yod* et pour la mouillure, le souci de noter une prononciation sourde n'ayant été que secondaire.

Ici, pourtant, je ne voudrais pas m'aventurer dans des conjectures trop subtiles. Le fait est qu'il y a dans la vieille orthographe provençale, comme dans toute orthographe, ancienne ou moderne, une bonne part de pure convention. J'ai déjà constaté, d'après le témoignage des plus anciens documents, qu'on avait d'abord l'habitude de transcrire *ty* à la finale par *g*, tout comme on avait l'habitude de noter le même son au commencement et à l'intérieur du mot par *ch*, probablement parce que tout autre signe y prêtait à équivoque. Pour la sonore, les choses sont plus compliquées, en grande partie sous l'influence de l'orthographe latine, qui a dû être laissée complètement de côté pour la sourde, où il était nécessaire d'innover complètement. Il est vrai qu'on trouve en général dans l'orthographe provençale *j* devant *a*, *o*, *u*, et aussi, dans beaucoup

de mots, devant *e, i*, soit en concordance, soit en opposition avec l'orthographe latine. Mais l'orthographe étymologique a maintenu *g* devant *e, i* dans de nombreux cas, d'où il s'est étendu à d'autres où, à l'origine, il n'existait pas. Enfin, *g* arrivant aussi à exprimer le *yod* et la mouillure, on aboutit parfois, comme nous l'avons montré pour certains documents, à une véritable anarchie, qui atteint son comble à l'intérieur du mot, mais qui gagne encore la position initiale, généralement plus stable, et s'y manifeste dans des graphies telles que *yandarmerie*, *iorn*, *gorn*, *guge*, *gung* (juin), etc.

II

La palatalisation dans les parlers actuels

Comme on l'a vu par ce qui précède, j'incline à considérer le son *ty* (resp. *dy*) comme la « réalité articulatoire » que recouvrent les nombreuses graphies qui expriment la palatale en train d'évoluer dans les anciens dialectes, et d'où seraient plus tard sortis soit *ts*, soit *tɛ*. Pour les patois modernes, le problème est autre. Ils ont dépassé l'étape de la mouillée (*ty*) et atteint celle de la mi-occlusive (*tɛ*, *ts*, *tṣ*), là où ils ne sont pas arrivés jusqu'à la dernière étape (*ɛ*, *s*, *ṣ*). Faute de documents sûrs et de notations exactes, ou tout au moins significatives, aux XVIIe et XVIIIe siècles [1], époque où a dû se produire définitivement le passage de *ty* à *tɛ* ou *ts* dans la plus grande partie du Midi, nous ne pouvons pas dire avec certitude comment et quand il s'est opéré. Reste à conjecturer, à l'aide des données géographiques et de certaines indications que nous livrent encore les patois, ce qu'il a dû être. Un examen critique des cartes sera donc ma première tâche ; la seconde sera le compte rendu de mes recherches sur certains patois que j'ai étudiés sur place. En dernier lieu, j'apporterai aussi un fait d'ordre historique qui, je l'espère, jettera un peu de lumière sur un aspect de l'évolution. Je ne me dissimule pas qu'une partie de l'exposé qui va suivre reproduira à peu près ce que M. Dauzat présente, avec une documentation plus ample et une grande précision géographique, dans son mémoire que j'ai déjà cité plusieurs fois, ce qui me dispensera d'entrer dans le détail quand il s'agit de délimiter les aires géographiques.

1. M. Dauzat cite *zalene* et *zau* dans le *Ballet Forézien* (1605), cf. I, p. 126.

On voit que ma première carte ne tient compte que de deux des « sous-produits » — selon l'heureuse expresssion de M. Dauzat — de la palatalisation de K devant A, les aires à hachures verticales représentant *tɛ* et l'aire à hachures horizontales non seulement *ts*, mais aussi les « sous-produits » de *ts*, car il faut considérer comme tels les *tṣ*, *ṣ*, *st* et *f* qu'on rencontre dans les parlers du Dauphiné et de la Savoie [1]. Les points entourés de petits cercles qui se trouvent disséminés aux confins de l'aire de *ts*, soit vers la grande aire française (*ɛa*), soit vers l'aire provençale (*ka*), sont ceux où l'*ALF* présente un mélange de formes en *tɛ*, *ts* et *tṣ* sur la frontière septentrionale, en *tɛ*, *ts* et *k* ou des sons de transition sur la limite de l'aire *ka*. Ce sont, en un mot, les patois limitrophes dont, par la suite, j'étudierai quelques-uns plus en détail [2].

A l'intérieur de l'aire *ts*, on peut remarquer que les parlers de l'ouest (Dordogne, Haute-Vienne, Corrèze) montrent une certaine tendance à perdre l'élément dental. Les débuts de ce processus sont rendus par la graphie *ˢs*, fréquente aux points 615, 617, 609, 710. Dans les parlers représentés par les points 624 et 611, l'*s* semble être le résultat régulier de l'évolution ; dans beaucoup de mots elle est en train de se changer en *ɛ*, à l'exemple des *s* originaires qui, dans toute cette région, deviennent *ɛ* [3]. Ainsi « charbon » est *sarbõ*, mais « château, chauffer » *ɛ̃ato*, *ɛ̃ofe*. La position devant voyelle finale non accentuée semble être la moins résistante pour la conservation de la mi-occlusive : les mots « franche, blanche, branche, bouche, vache, fourche » sont presque toujours, dans ces parlers, arrivés à l'étape *frãso*, *blãso*, etc. Au point 710 le développement semble plutôt tendre vers *ṣ* ; j'y trouve représentées les étapes suivantes *ts*, *tṣ*, *ṣ*.

La carte montre que la mi-occlusive *tɛ̃* se rencontre sur trois aires de quelque étendue et sur deux toutes petites, les points 809 [4] et

1. Je renvoie pour la répartition géographique de ces sons à la carte III de M. Dauzat ; cf. aussi *Rev. pat. g.-r.*, I, p. 31 ; Devaux, *Langue vulgaire du Dauphiné*, p. 275 et la carte ; *Rom.*, V, p. 493, VI, p. 447.

2. De ceux dont je ne parlerai plus, le point 905 tend vers *ṣ* avec les étapes *ts*, *tṣ* et *ṣ* (encore en minorité) ; 906 hésite entre *ts* et *tɛ*, *ts* étant le plus commun ; 20, 21, 31, 41 montrent de petites hésitations entre *ts*, *tɛ* et *tṣ*, *ts* prédominant d'une façon absolue.

3. Cf. p. ex. la carte *sûr*.

4. Il existe aussi, en Auvergne occidentale, une ou deux petites aires possédant *tɛ*, qui ne se retrouvent pas dans l' *ALF*, mais que M. Dauzat signale dans ses

987 qu'on retrouve aussi dans la carte de M. Dauzat qui, de plus, fait entrer les points 866 et 855 dans le domaine du *tɛ*, tandis que je les qualifie de localités limitrophes appartenant plutôt, du moins 855 comme je le montrerai par la suite, à l'aire *ts*. Outre ces aires et en dehors des domaines provençal et franco-provençal, il existe encore deux aires *tɛ*, l'une immédiatement au nord de l'aire *ts* sur la frontière suisse-allemande, l'autre en Wallonie, à l'est de l'aire *ka* picarde et normande [1]. Le reste du domaine constitue la grande aire « française » *ɛa* [2] qu'on voit aussi se frayer un chemin le long du Rhône en pleine région franco-provençale et provençale. Il est intéressant de comparer cette faille profonde en direction du sud-est, qui marque la poussée française, avec certaines cartes de la *Sprachgeographie* de M. Jaberg [3]. C'est partout la même conformation qui se dessine avec plus ou moins de netteté, commençant autour de la Loire et du Rhône qu'elle suit d'abord en direction méridionale, pour tourner ensuite plutôt vers l'est. En certains cas elle pénètre également le long du Rhône pour former une aire homogène s'étendant jusqu'à la Méditerranée. Il y a bien des indices pour témoigner que, dans le cas présent, il en sera bientôt de même [4].

La question qui se pose devant l'aspect général de ma carte et de celle de M. Dauzat est la suivante — que je considère comme le problème central de la dernière phase de la palatalisation : ces aires représentent-elles les différentes étapes d'une seule filiation, la même pour tout le domaine gallo-roman, voire pour la Romania tout entière ? Et quelle est cette filiation : *ky* > *ty* > *tɛ* > *ts* ou *ky* > *ty* > *ts* > *tɛ* ? Ou bien y a-t-il eu scission à l'étape *ty*, pour aboutir, comme je l'ai supposé dans mon travail précédent [5], en des régions diverses soit à *tɛ*, soit à *ts* ? C'est cette question qu'il s'agit maintenant de résoudre pour K + A dans le domaine méridional.

Si l'on ne regarde que la carte I il semble presque inévitable d'arriver à la conclusion à laquelle sont arrivés, quoique pour d'autres

études sur les patois auvergnats (*Géogr. ling. de la Basse-Auvergne*, p. 13 et carte I).

1. Voir les cartes de M. Dauzat ; cf. celle de sa *Géographie linguistique*, p. 175.

2. Il existe dans la Nièvre une aire où le résultat du développement est *s*. Voir la carte III de M. Dauzat et cf. p. 13, *ouvr. cité*.

3. Voir Jaberg, *Sprachgeographie*, les cartes X, IX, VI, VII qui montrent la poussée française à divers degrés.

4. Cf. p. 76.

5. *Ouvr. cité*, p. 147.

causes, la plupart de ceux qui se sont occupés de ce problème et à laquelle la géographie linguistique viendrait maintenant donner son appui. A savoir : d'une étape *tɛ*, qui couvrait originairement tout le domaine où K suivi de A avait subi la palatalisation, est issue, au centre de la France (Auvergne, Lyonnais, Savoie, Dauphiné, Limousin), l'étape *ts* qui peut ensuite aboutir à *s* ou *ʂ*. Il semble très clair qu'à l'aire originaire *tɛ* s'étendant d'une aire *ka* au Midi jusqu'à une autre aire *ka* au Nord a dû se superposer l'aire *ts*, ne laissant subsister *tɛ* — après le passage de *tɛ* à *ɛ* sur le domaine purement français — que dans les petites aires qu'on peut apercevoir sur la carte. En d'autres termes, comme le dit M. Dauzat, « l'inspection de la carte permet de reconstituer à première vue l'existence d'une ancienne aire homogène *tɛ* dont les débris se retrouvent dans les contrées les plus archaïques, comme les Vosges et le Jura du Nord, les Hautes-Alpes, le haut Forez, le Gévaudan, la haute Marche. Le son *ts* s'est développé dans les vallées, etc., etc. » [1]. La théorie est séduisante par sa simplicité et sa clarté ; elle a, de plus, toute l'apparence de reposer sur les plus solides assises de la géographie linguistique. La seule objection qui se présente à l'esprit est celle-ci : pourquoi certaines régions de la Savoie, des vallées des Alpes italiennes et du Valais, qui ont *ts*, seraient-elles moins archaïques que les régions mentionnées par M. Dauzat ?

J'hésite pourtant à adopter cette théorie, si séduisante qu'elle soit. La raison n'en est pas seulement dans les résultats de mes recherches sur la palatalisation toute moderne de *k* devant une voyelle antérieure, dont on peut encore saisir sur le vif les différentes étapes qui ne s'enchaînent jamais selon le type *ty* > *tɛ* > *ts* [2]. Ce ne sont pas non plus les considérations phonétiques d'ordre purement théorique que j'ai exposées dans mon étude consacrée à la palatalisation de K. Si je n'admets pas comme seul type du développement la filiation *ty* > *tɛ* > *ts*, même pour K suivi d'un A, c'est surtout en considération de certains faits qui se lient intimement au phénomène général de la palatalisation, précisément dans les dialectes méridionaux que nous étudions ici. Car, ainsi que je l'ai dit déjà, la palatalisation de K n'est pas restreinte au seul cas où il est suivi d'un A, mais elle se retrouve sur un vaste domaine du Midi

1. Cf. *Géogr. ling.*, p. 176.
2. *Ouvr. cité*, p. 94-106.

dans une autre combinaison, à savoir KT + VOYELLE et, sur une aire moins grande, KT devenu final.

Encore, si l'on veut étudier à fond le problème de la palatalisation, convient-il d'y joindre l'examen des phonèmes DY, GY, BY et de la désinence -ATICU, comme nous l'avons fait pour les dialectes anciens. Ce qui nous importe en ce point de notre étude, c'est donc d'examiner ce phénomène annexe de la palatalisation de la vélaire, examen qui comporte en premier lieu l'interprétation des cartes II-IV.

La carte II est dressée d'après les mots présentant KT + VOYELLE (cette voyelle est généralement A) que fournit l'*ALF* : *droite*, *étroite*, *fruit* (< fructa), *laitue*. On pourrait y ajouter *faite* et *dite* que j'ai relevés moi-même en beaucoup de points et qui se retrouvent d'ailleurs partout dans la littérature patoise. Comme on l'a vu, KT s'est développé de deux façons différentes, donnant les deux types déjà constatés pour les dialectes anciens : d'un côté *estreyto* (*estrito*, *estréto*), *fayto* (*feyto*), de l'autre *estretso*, *feytso* (*fetso*), *frutso*, *latsuga* (ou les mêmes formes avec *tɛ*). Le premier type se rencontre au sud d'une ligne formée par le cours de la Garonne d'abord, puis, en approchant de la Méditerranée, par la limite septentrionale des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. C'est là une frontière très caractéristique et que nous trouverons reproduite par les cartes III et IV. — Les aires *ts* et *tɛ* ont une étendue considérable et coïncident parfaitement avec le domaine sur lequel, d'après le témoignage des anciens textes cités, se présentaient les formes *facha*, *dicha*, etc. Ces aires sont extrêmement nettes et bien dessinées, c'est-à-dire qu'on n'y trouve point de mélange de formes. Seuls, les points déjà signalés p. 66 y font exception et offrent le mélange déjà indiqué de *tɛ* et de *ts*.

La carte III, se basant sur les mots *fait*, *lait*, *lit*, *huit*, *nuit*, *cuit*, *froid*, présente un aspect assez bigarré [1]. Ici aussi, nous pouvons distinguer, au sud et au sud-ouest, la contre-partie du type *estreyto* de la carte II, c'est-à-dire des formes comme *layt*, *leyt*, *ley*, *la*, etc. Le second type — *lats* ou *latɛ* — ne couvre qu'une faible partie des aires *ts* et *tɛ* de la carte II. Les aires à l'ouest du Rhône ont encore une certaine étendue, mais à l'est du fleuve il ne reste qu'une toute petite aire *ts* et une aire *tɛ* un peu plus grande.

1. De ces mots *lait*, *lit*, *nuit*, *cuit* sont les plus représentifs ; les autres ne possèdent des formes à mi-occlusives qu'en des points épars. Le point 864 n'a que le seul *yoyts* (= huit), et même « dix-huit » y a une forme francisée.

Les anciens dialectes offraient, comme nous l'avons vu, un état de choses bien différent, les formes *fach*, *dich*, *drech*, *uech*, etc., étant répandues le long de la Méditerranée et dans les départements des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes. Encore faut-il noter que les aires actuelles sont bien moins solides, pour ainsi dire, que celles de la carte II. Ainsi on trouve aux points 649, 741, 744, 753, 755, 763, 764, 757, 766, 779 l'immixtion des formes appartenant au type *la-layt*, *fret*, *fa-fayt*, etc.

J'ai indiqué sur la carte II une limite qui permet d'enregistrer aussi le développement des mouillées DY et GY médianes, représentées dans l'*ALF* par media (cartes *demie* et *minuit*), nitidiare, corrigia [1]. Nous y retrouvons à peu près les quatre aires si caractéristiques de la carte II. On voit pourtant qu'elles ne couvrent pas entièrement KTA, qui s'étend davantage vers le nord, excepté au centre (Cantal, Haute-Loire), où c'est au contraire DY, GY qui montrent plus d'étendue. Dans une partie de l'Aveyron et de l'Hérault, ainsi qu'au sud de l'aire occidentale de *ts*, *dj* est déjà devenu *j*. A l'extrême ouest (Landes, Basses-Pyrénées), et sur une petite aire du Var [2], DY, GY ont abouti à *y* (*mieyo*, *neteya*, *coreyo*).

Si enfin on jette un coup d'œil sur la carte où j'ai inscrit les produits de DY initial (< G + E, I ; J, I, Di̯, Gi̯) ainsi que ceux du suffixe -ATICU, on voit que la dernière phase de l'évolution de ce phonème se rattache de la façon la plus étroite à l'ensemble du grand processus que, faute de mieux, j'ai appelé la palatalisation de la vélaire. Comme c'est surtout cette dernière phase de l'évolution qui constitue l'essentiel du travail de M. Dauzat ainsi que du mien, on ne saurait passer sous silence le développement de la sonore, DY, quelle qu'en soit l'origine, puisque l'accord parfait des aires géographiques montre que nous avons affaire à la même impulsion simultanée pour tout le domaine provençal et franco-provençal. Nous reconnaissons en détail la répartition des aires déjà connues ; nous n'avons qu'à y ajouter une grande aire *j*, longeant, au sud, l'aire *ts*, et une aire *dy* (*y*) à l'extrême ouest. Ces deux aires sont, comme

1. BY, PY montrent un développement beaucoup plus complexe, maintenant quelquefois la labiale (cambiare, salvia, cavea > gabea, cf. les cartes *changer*, *sauge*, *cage*), la changeant parfois en une palatale qui connaît ensuite le développement propre à DY (TY). Ainsi habeat marche à l'ouest du Rhône de pair avec media, corrigia, etc.

2. Points 894, 896, 886.

nous venons de le dire, à peu près les mêmes pour DY intervocalique (type media). Je ne puis ici m'occuper de ces nouvelles aires pour l'étude desquelles il faudrait faire entrer en ligne de compte les domaines gascon et catalan. Je ferai seulement remarquer que le *dy* landais ne paraît pas représenter, comme il serait naturel de le supposer, un reste de l'état primaire, d'où serait sorti plus tard *dý*, *dj*, et, en fin de compte, *j* [1]. C'est là une question très intéressante pour ce qui concerne l'enchaînement des étapes et que nous reprendrons par la suite.

Reste maintenant à tirer les conclusions de tous les faits enregistrés, à poser le problème de la palatalisation de K en tenant compte des nouvelles données apportées par les cartes II-IV. Et c'est ici que je reviens encore une fois à la thèse de M. Dauzat : comment le phénomène de la palatalisation dans les patois méridionaux, tel qu'il se présente d'après les témoignages réunis dans ces quatre cartes, se concilie-t-il avec l'explication proposée par M. Dauzat ?

Le fait est qu'en présence de la répartition géographique et de la grande extension de ces nouvelles aires, il semble difficile de maintenir la manière de voir de M. Dauzat, selon laquelle *tɛ* ne serait qu'un « débris archaïque », conservé seulement dans les contrées d'accès difficile et de mœurs anciennes. Comme il n'y a aucune raison pour qu'un *tɛ* issu de KT soit plus résistant, c'est-à-dire moins enclin à se développer en *ɛ* ou en *ts*, qu'un *tɛ* provenant de K + A (KA > *cha* et KT > *ch* sont des phénomènes contemporains dans les vieux dialectes), il est impossible d'admettre que les *tɛ* des cartes II-IV soient moins « archaïques » que ceux de la carte I. Et alors pourquoi, par exemple, l'Hérault et le Gard seraient-ils plus archaïques que le Tarn, toute la côte d'Azur plus vieux jeu que la région aride et peu populeuse qui entoure les bouches du Rhône, ou que les contrées montagneuses du département des Hautes-Alpes ? La méthode qui consiste à diviser l'ensemble du domaine linguistique en régions « archaïques », « conservatrices », etc., et en régions considérées comme « progressistes » par opposition aux premières, est assurément très compréhensible ; mais elle est aussi, si l'on ne prend pas des précautions infinies, dangereuse et faite pour induire en erreur. Et tenter d'établir, d'après le témoignage d'une seule carte,

1. Voir sur ce sujet Fleischer, *Zur Sprachgeographie der Gascogne*, *Beiheft zur Z. für rom. Phil.*, 44, p. 97 et suiv.

la corrélation entre deux étapes d'un son qui évolue est certainement une entreprise téméraire.

Pour ce qui est du *tɛ*, archaïque ou non, il me semble tout d'abord nécessaire de faire une différence entre les aires *tɛ* du domaine provençal proprement dit, et celles qui se trouvent aux limites du domaine français, en Wallonie, dans les Vosges, le Jura et la Marche. Pour celles-ci, je trouve tout naturel de dire que, par rapport au développement qui a abouti sur toute la grande aire centrale à *ɛ*, *tɛ* représenterait un état plus ancien. En Wallonie, dans les Vosges et le Jura, et sur une petite aire de la haute Marche (points 602, 603, 702, 703), *tɛ* continue, pour des raisons qui nous sont inconnues, à exister malgré le voisinage de la grande aire *ɛ*. Il faut remarquer pourtant que, dans l'aire marchoise, ce voisinage se fait nettement sentir par l'hésitation constante entre *tɛ* et *ɛ* dont témoigne l'*ALF* aux points cités. Il est tout à fait curieux de constater que l'aire *ts* n'exerce aucune influence [1].

Dans le Midi proprement dit, la situation est différente, et c'est ici que s'impose avec toute sa force la question du rapport entre les aires *ts* et les aires *tɛ*. Les aires *ts* représentent-elles un développement indépendant ? Ou serait-il possible qu'elles pussent représenter une étape antérieure à *tɛ* ?

Au début de la discussion sur les transformations de K, on considérait la filiation *ky* > *ty* > *tɛ* > *ts* comme la seule admissible du point de vue phonétique. Dans mon étude sur la palatalisation de K, j'ai repris la thèse de Lenz qui, à mon avis, prouve d'une façon décisive qu'il n'y a aucune nécessité phonétique de passer par *tɛ* pour arriver à *ts*. Si M. Dauzat se prononce aujourd'hui, de nouveau, en faveur du type *ty* > *tɛ* > *ts*, c'est évidemment en s'appuyant sur les données de la géographie linguistique. Il a envisagé, il est vrai, la possibilité d'un passage de *ts* à *tɛ*, mais seulement dans le cas où il est « conditionné par un fait spécial, la présence, après le groupe,

1. En réalité c'est le contraire qui se produit. Ainsi Thomas dans *Miss. phil*, p. 452-53 : « on constate une tendance à rejeter *ts*, *dz* pour adopter *tch*, *dj* ; il n'y a guère plus que les personnes d'un certain âge qui prononcent *ts* et *dz* » ; cf. Durand, *Notes de philologie rouergate*, *Rev. des l. rom.*, 1884, p. 78-81. L'auteur de ce mémoire signale le fait curieux que la prononciation *ts* est considérée comme une marque d'infériorité et de ridicule et que, par conséquent, pour l'éviter, les sujets possédant *tɛ* < KA, KT introduisent ce son pour *ts* à des endroits où *tɛ* n'est pas phonétiquement légitime. Voir aussi Devaux, *ouvr. cité*, p. 274, et Dauzat, *ouvr. cité*, II, p. 54.

d'un élément palatal *i*, *y*, qui change l'élément sibilant en chuintant ». Pour l'ensemble du domaine c'est le type *tɛ* > *ts* qu'il préconise. Je crois avoir montré, dans l'exposé qui précède, que ce type de développement s'appuie principalement sur l'hypothèse (apparemment justifiée par la répartition des aires d'après la seule carte K + A) de la survivance de *tɛ* comme « débris archaïque ». Le rapprochement que j'établis avec les cartes KTA, KT et GY, DY montre cependant que, loin d'être un « débris » persistant en des aires restreintes, le *tɛ* subsiste dans de vastes aires, côte à côte avec des aires *ts*, sans être influencé par celles-ci, ce à quoi l'on s'attendrait s'il y avait eu, sur le domaine méridional, une tendance naturelle et irrésistible à changer tout *tɛ* en *ts*, tendance qui aurait d'autant plus aisément triomphé que, dans ces nouveaux domaines, les barrières naturelles que constituent par exemple les hautes montagnes et qui sont censées empêcher la propagation de *ts*, font le plus souvent défaut.

L'hypothèse du caractère archaïque de *tɛ* par opposition à *ts* est complétée, dans l'ouvrage de M. Dauzat, par une autre hypothèse qui ne laisse pas non plus de soulever des difficultés, celle de la propagation de *ts* par irradiation. Le grand foyer de l'évolution *tɛ* > *ts* est, selon lui, Lyon, les centres secondaires étant Genève, Chambéry et Annecy à l'est, Clermont, Saint-Flour et Le Puy au centre. L'aire limousine *ts* est-elle le résultat d'une évolution indépendante ou le prolongement de l'aire lyonnaise ? C'est une question que M. Dauzat laisse ouverte ; « jusqu'à preuve contraire » il paraît plutôt enclin à supposer que l'évolution *tɛ* > *ts* en Bas-Limousin a été spontanée. Mais si l'on considère l'étendue de l'aire *ts* des cartes II-IV, on est contraint de se demander si même il suffit de supposer que le Bas-Limousin, avec les centres, secondaires ou primaires, Tulle, Brive, Périgueux, a été le foyer de l'évolution dans toute cette région, ou s'il ne faut pas plutôt compter avec un développement spontané en Quercy et aussi en Rouergue. Si l'on y ajoute les « foyers indépendants » que M. Dauzat lui-même admet, et dans les Basses-Alpes (Allos, Colmars, cf. II, p. 38) et dans les Alpes italiennes (Limone, p. 53), on voit que nous sommes déjà assez loin de la prétendue homogénéité première pour pouvoir nous demander si le *ts* ne se serait pas développé spontanément un peu partout dans le domaine méridional. Cela me semble d'autant plus admissible que la manière dont se propage le *ts* paraît un peu arbitraire. En principe, la « vague du *ts* » ne se brise que sur les grandes

montagnes (p. 37-39) ; mais parfois on la voit franchir des barrières assez formidables (le Mont-Cenis, p. 37) ; parfois, au contraire, elle s'arrête sans obstacles géographiques visibles. C'est surtout le cas pour la région qui avoisine le cours inférieur du Rhône. Mais comme M. Dauzat ne s'intéresse qu'au sort de K + A, il s'arrête à la frontière de K demeuré intact, et les rapports de *tɛ* et de *ts* au sud de cette frontière lui échappent. Or, si l'on tient compte du domaine *entier* que se partagent *tɛ* et *ts* — et, comme je l'ai déjà dit, il y a là une chose qui va de soi, puisque ce sont justement les rapports des deux étapes *tɛ* et *ts* que nous étudions M. Dauzat et moi, et qu'on ne saurait appliquer une théorie à *ts*, *tɛ* < K + A, et une autre à *ts*, *tɛ* < KT —, le tableau change de façon sensible. D'abord mes cartes II-IV montrent à l'évidence qu'on ne peut pas, à vrai dire, parler d'une « longue zone *tɛ* en bordure du *k* » (p. 38), mais qu'il faut considérer la contiguïté des deux grandes aires *ts* et *tɛ*, dont *tɛ* < K+A constitue une « zone » au nord du département des Basses-Alpes, zone qui ne diffère en rien toutefois du reste de l'aire où TY et DY se sont développés en *tɛ* et *dj*.

Et ensuite, supposé que la grande vague du *ts* descendît, de Lyon, la vallée du Rhône où, selon toute apparence, elle pouvait s'épancher librement et refouler avec aisance le résidu *tɛ* (< K + A d'abord, < KT plus bas) qui la couvrait, il serait étrange que justement sur ce terrain ouvert, sur cette grande voie d'intercommunication, cette poussée du *ts* eût été si lente et si faible qu'on s'y trouve encore « en pleine évolution » (p. 38), avec des restes nombreux d'un état plus archaïque. Le fait est que dans cette région, ainsi que dans l'est des départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes, les choses se présentent sous un aspect très embrouillé qui, à mon avis, ne se laisse guère expliquer selon la formule de M. Dauzat — lequel, d'ailleurs, s'exprime ici avec une certaine hésitation et maintes réserves ; un examen à part est, au contraire, indispensable. Aussi est-ce sur ce domaine que portent les recherches particulières que j'ai entreprises sur place et dont je donnerai ici le résumé.

Les parlers qui m'ont semblé nécessiter un examen spécial sont ceux où, d'après la notation d'Edmont, on pourrait s'attendre à saisir sur le vif le passage d'un son à l'autre. Ce sont les points qui présentent un mélange de *tɛ*, *tɛy*, *tɛ̃* et *ts* qui m'ont paru répondre à cette condition et c'est sur une partie de ceux-là qu'ont porté mes recherches. — Les endroits que j'ai visités sont : Pierrelatte (844),

Valréas, Nyons (855) dans la vallée du Rhône ; Saint-Agrève (825) sur le versant des monts du Vivarais; Aiguilles (980), Guillestre (981) dans les Hautes-Alpes ; Barcelonnette (889), La Javie (878), Sisteron et Orpierre (866) dans les Basses Alpes. En outre, j'ai pu entendre des sujets parlants d'autres localités des régions visitées : d'Allos, au sud de Barcelonnette, du Lauzet et de Moren, villages à l'ouest et à l'est de cette ville, ainsi qu'un sujet de la contrée située entre Rémuzat et Rosans. De ces localités M. Dauzat mentionne Pierrelatte qu'il veut, comme moi, placer dans l'aire *ts*. Pour Nyons il semble supposer, sans discussion aucune, *tɛ* ou *tɛy* comme le type normal, malgré les fréquentes graphies *tẽ* et *ts* d'Edmont; même remarque pour Saint-Agrève. A Allos (et à Colmars) il voit se dessiner les débuts d'une évolution spontanée *tɛ* > *ts* [1], de même à Guillestre, sauf que l'évolution n'y est pas spontanée. Il reconnaît d'ailleurs combien il est difficile de se prononcer d'une manière définitive sur les conditions linguistiques de toute cette région et signale la nécessité d'investigations spéciales. Je ne regarde point les miennes comme définitives en aucune façon ; pour les rendre telles, il faudrait avant tout du temps et beaucoup de temps, des séjours longs et répétés dans la région, chose toujours difficile pour qui n'habite pas en France. Je crois pourtant que les faits que je vais présenter ici jetteront quelque lumière sur l'état des choses à l'heure actuelle ; en tout cas ils montrent le danger de la généralisation de la formule, à mon avis trop étroite, de M. Dauzat. Je dois ajouter que la plupart de mes recherches étaient terminées avant que j'eusse pris connaissance du travail de M. Dauzat, et que je ne rapporte que des faits que j'ai observés moi-même.

Je commencerai par la région qui s'étend autour du Rhône inférieur. A Pierrelatte, les deux vieilles femmes que j'interrogeais prononçaient nettement *ts* (*dz*), quelle que fût l'origine de la mi-occlusive, K + A, KTA, G + E, I, etc. A Nyons, j'ai été surprise d'entendre les vieux — une vieille femme et son mari (70 ans) étaient mes sujets principaux — prononcer *ts* (*tsy*) ; les jeunes avaient tous *tɛy*, rarement *tẽy*, avec des *tsy* tout à fait isolés, p. ex. *tsya* « chat ». Ici je voyais donc se confirmer la supposition que j'avais émise dans mon travail précédent [2], que les graphies *tẽ* et *tẽy* pourraient très bien

1. Il s'appuie pour cela sur une petite notice de P. Meyer concernant Colmars ; cf. *Rom.*, 1900, p. 397.

2. *Ouvr. cité*, p. 143, note 3.

représenter un mouvement régressif de *ts* vers *tɕ*. Je retrouvais la même chose à Saint-Agrève. Les deux vieilles femmes que j'y ai interrogées avaient *ts* (*tsy*), tandis qu'un jeune prêtre, natif de Saint-Agrève et parlant couramment son patois, articulait *tɕ* ou *tɕy* et même *ty*. Je trouve aussi un indice de cet état dans l'*ALF*. Il est vrai que la notation générale y est *tɕy* ou *tẽ* (*tẽy*) ; il y a cependant deux exceptions significatives, *tsudrio* « faudrait » et *tsuito* « hibou, chouette ». Il serait étrange que, justement dans ces deux mots, le développement eût atteint enfin le *ts*, terme de l'évolution, selon M. Dauzat. D'après ma manière de voir, ces deux mots se sont dégagés de la masse des mots en *tsya* qui évoluent vers *tɕya*, justement parce qu'avec leur *tsu-* ils présentent une structure tout autre que le reste du lexique.

Orpierre (866) est, comme Nyons, situé hors du bassin même du Rhône, dans la vallée étroite d'un affluent du Buech et à 8 km. de la grande ligne Marseille-Grenoble. Pour cet endroit l'*ALF* offre des formes en *tɕ* (*tɕy*, *tẽy*) dans la majorité des cas, à côté d'un petit nombre de *ka* et d'un grand nombre de *ts*. Si l'on accepte le passage de *tɕ* à *ts*, on devrait nécessairement s'attendre à trouver accru, 30 ans après l'enquête d'Edmont, le nombre des *ts*. Il n'en est rien. J'ai interrogé dans cette localité un vieillard de 70, une femme de 62 et un homme de 40 ans ; tous avaient sans distinction *tɕ* ou *tɕy* (*tỹ*). Ici toute trace de *ts* me semble disparue ; par contre, les mots en *ka* étaient les mêmes qu'Edmont avait notés.

Je suis donc d'accord avec M. Dauzat pour reconnaître que, dans cette région (vallée du Rhône et contrées avoisinantes), on se trouve « encore en pleine évolution ». Seulement l'évolution, à l'heure actuelle, ne va pas de *tɕ* à *ts*, mais de *ts* à *tɕ* sous l'influence du français probablement, peut-être aussi par l'action de la mouillure ; je discuterai cette possibilité dans la suite. Pour l'instant je ferai seulement remarquer qu'en tous ces points elle est nettement notée par Edmont dans la grande majorité des cas, chose que je peux moi-même confirmer sans réserve. Mais qu'est-ce qui a précédé cette dernière phase ? Y a-t-il eu la longue filière de *ky* > *ty* > *tɕ* > *ts* > *tɕ*, tout comme dans les Alpes italiennes où la graphie ancienne *tsastel* (II, p. 53-54) a obligé M. Dauzat à conjecturer, pour une époque beaucoup plus reculée, *tyastel* > *tɕastel* > *tsastel* (1500) qui est enfin, de nos jours, redevenu *tɕastel* ? Ne serait-il pas possible que le *ty* fût passé directement à *ts* sans l'intermédiaire d'un *tɕ* très ancien dont on

ne peut jamais prouver l'existence et dont M. Dauzat lui-même dit que « nous ignorons l'articulation exacte » (p. 32)? Les témoignages ne manquent pourtant pas de la persistance de *ty* et d'un passage récent de *ty* à *ts*. J'en ai observé au moins trois cas et dans des régions bien différentes. A Montbron (Charente), l'abbé Rousselot m'avait signalé l'existence du passage *ty* > *ts* dans les mots du type facta. J'y ai pu constater que la mi-occlusive *ts* (*dz*) était sur le point de sortir de la mouillée *ty* (*dy*) [1]. Je trouve dans mes notes *feytyo* et *fetso*, *estretso* et *estreytyo*, *mindza* et *mindyza* [2]. Et, à l'extrémité opposée du domaine méridional, à Guillestre que j'ai visité en 1928, j'ai observé la même chose. Ce qui m'y a surtout frappée, c'est la qualité fortement mouillée des sons en question. Je trouve dans mes notations, pour le même sujet, *tyabro* et *tsabro*, *tyarbũ* et *tsyao* « faut », *Dzya* et *Dya*, *vatyo* et *vatsyo*, *fatyso* et *dreytyo*; ceci représente la prononciation de deux vieilles femmes. La fille et le neveu de l'une d'elles prononçaient *vatʎo*, *tʎabro*, *trutɛya*, mais *tyavau* avec une pure dentale mouillée. Il me semble qu'on a ici affaire à la dentale mouillée en train de se transformer en mi-occlusive, chez les sujets de la génération ancienne *tsy*, chez les jeunes, sous l'influence du français, *tɛy* ou *tʎ*. Ce serait donc, même chez les personnes d'un certain âge, un son qui n'a pas abouti à l'étape *ts* vers laquelle il tend. Et encore cette évolution, avant d'aboutir, se trouve-t-elle troublée par une influence étrangère, celle du français, dont le résultat est, dans la jeune génération, un mélange de formes en *ty*, *tʎ* et *tɛy*, qui cependant ne représente pas un développement purement phonétique, comme le fait le type *ty* > *tsy* [3]. —

1. Cf. Ringenson, *ouvr. cité*, p. 102, note 3.

2. Pour cette même région j'ai trouvé encore un témoignage de la tendance *ty* > *ts*. Chabaneau signale dans sa *Grammaire limousine* (p. 67) la forme *tsioul* qui, par l'étape intermédiaire *kyul*, remonte à culu latin. Les formes *kyul* et *tyul* sont répandues dans tout le Midi ; j'en ai parlé dans mon ouvrage précité (p. 62, note 1), mais ni l'*ALF* ni les autres ouvrages consultés ne relevant aucune forme en *ts*, ce témoignage précieux d'un développement récent *ky* > *ty* > *ts* m'avait alors échappé.

3. Je me sépare de M. Dauzat en ce qui concerne les conditions linguistiques de Guillestre. M. Dauzat dit (p. 37) que « *ts* n'est net que chez les jeunes ; un homme de 60 ans environ en 1920 prononçait *tsʎ*, son fils env. trente ans *ts*, preuve que l'évolution est récente et que le *ts* gagne toujours ». Comme j'ignore si cette note de M. Dauzat s'appuie sur un interrogatoire à peu près complet comme l'a été le mien ou sur une observation passagère de la prononciation de deux sujets, je ne peux pas diminuer la valeur de mes observations en faveur des siennes.

Enfin j'ai observé encore ce dégagement de la sifflante (*ty* > *tsy*) chez une femme originaire d'un petit village enfoui dans les montagnes entre Rosans et Rémuzat.

C'est dans la région sud-est, dans le département des Basses-Alpes, que les conditions me paraissent le plus difficiles à juger. On voit par mes cartes II et IV que cette région fait partie d'une aire assez vaste *tɛ* (*dj*) — ou plus exactement, *tɛy* (*djy*) et même *tʸ* (*dʸ*) — sans variations appréciables. Mais une vieille femme du Lauzet, petit village à 20 km à l'ouest de Barcelonnette dans la vallée de l'Ubaye, prononçait *ts* ou *tsy* (*tyˢ*). Pour mon sujet de Moren, à l'est de Barcelonnette, j'ai noté *tyiavau*, *tyabr*, *tʸabr*, *tyĩ* et *tɛyĩ*, *vatʸa* et *vatɛia* (avec un *t* très faible), *fatya*, *dretʸe*, *trutɛye* ; bien nettement *wetɛ*, « huit », *nioetɛ*[1] « nuit », *latɛ* « lait ». La sonore offrait encore plus de variations, *viladʸe*, *dyurt* « jour » et même *ya* « Jean ». Le parler d'Allos en différait très peu. Pour la sonore j'ai pu distinguer un élément sibilant extrêmement faible qui de temps en temps apparaissait dans la prononciation de mon interlocuteur ; ainsi j'ai noté *viadyʒi* et *viadjyi*, *dʸa* et *dyʒa*, *dyurt*, *mãdia*, mais aussi *mandyʒa* ; impossible de dire, sur le témoignage de ces mots, si c'est un son qui vient ou un son qui disparaît. A La Javie (878) et Sisteron (près de 877), c'est *tɛy* (*djy*) que j'ai entendu. Malheureusement je n'ai pas eu l'occasion de pousser mes recherches davantage vers le sud dans les Alpes-Maritimes et le Var.

Si je n'avais à tenir compte, pour la région considérée, que des faits que je viens de présenter, je pourrais seulement dire qu'en certains parlers j'ai trouvé un *tɛy* bien établi, en d'autres un *ty* en train de se changer en *tʸ* ou *tɛy*, et qu'en d'autres encore j'ai pu constater le passage *tʸ* > *tˢy* > *ts*. Et peut-être en est-il ainsi. Il se pourrait même qu'à Allos par exemple, comme le veut M. Dauzat, *tɛy* s'achemine vers *tsy*, quoique pour ma part je n'aie rien pu saisir de ce passage pour ce qui est de la sourde. Mais il reste encore un fait, un cas de palatalisation dont les rapports avec le problème central qui m'occupe doivent être examinés, tant la coïncidence des aires géographiques est remarquable. C'est la question des formes palatalisées que présentent les numéraux 11-16, question que j'ai déjà signalée en traitant des dialectes anciens et que je dois reprendre ici.

1. L'*ALF* a *nioets*.

Onze-Seize.

Il m'a paru nécessaire de consacrer un chapitre spécial à ces numéraux qui offrent sur le domaine provençal des formes palatalisées qu'on ne saurait passer sous silence ; l'examen m'en semble d'autant plus nécessaire que, jusqu'ici, on n'a tenu aucun compte de ces formes pour expliquer le développement, très discuté d'ailleurs, des numéraux du type dodeke. Les savants qui se sont occupés de ce problème — par exemple Gaston Paris [1], Gierach [2] — ne semblent guère avoir connu les formes provençales palatalisées ; Grandgent et Appel les citent sans les expliquer. C'est tout. Mais dès l'instant où l'on étudie ces formes dans leur répartition géographique, elles prennent, par le rapport évident qu'elles ont avec le phénomène général de la palatalisation, un intérêt et une importance qui sautent aux yeux.

En étudiant les cartes *onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize* de l'*ALF* on voit immédiatement que ces numéraux forment, du point de vue phonétique, deux groupes distincts, l'un comprenant *onze, quatorze, quinze,* — l'autre *douze, treize, seize.* Pour celui-ci on reconnaît trois types : *dodze* (*dotse*), *dodje* (*dotɛe*) et *doze,* avec une répartition très caractéristique ; pour celui-là, les mêmes types, *ōdze, ōdje* et *ōze,* mais avec une répartition géographique toute différente [3]. Tandis que les formes *doze, treze, seze* ne se retrouvent que sur une toute petite partie du domaine provençal (Dordogne, Corrèze), *ōze, katorze, kinze* occupent tout l'ouest et le centre, ne laissant aux *ondze, ondje,* etc., qu'une aire très peu considérable à l'est, plus trois petites aires dans l'Ardèche, le Puy-de-Dôme et la Haute-Vienne, qui témoignent ou d'une extension antérieure plus considérable, ou de l'influence analogique de *dodze, tredze, sedze.*

Tel est l'état, visible au premier coup d'œil, des parlers modernes. Pour les dialectes anciens, il est assez difficile de réunir des matériaux suffisants pour la bonne raison qu'on écrivait, la plupart du temps, les numéraux non en toutes lettres, mais avec des chiffres. Voici ce que présentent les documents examinés [4] :

Chartes : tretze (Lodève, 1184), *quatorze* (Rouergue, 1182), *dotzena*

1. *Rom.*, 1904, p. 325, note 5,
2. *Synkope und Lautabstufung, Zeitschrift f. rom. Phil.*, Beiheft 24., p. 161.
3. Un quatrième type existe pour les deux groupes : *doye* et *vunye*, cf. p. 85.
4. Cf. les ouvr. cités pp. 38, 49 et 54.

(Rouergue, 1174). Ce sont les seuls exemples antérieurs à 1200.

Cout. Rou. : 1386 *dotze*; 1374 *quinse*; 1392 *quatorze, setze, dotse, onze*; 1375 *quinze, setze*; 1418 *onzena* ; 1495 *quinze, dotze, dotzena* ; 1512 *dotze, tredze*; 1513 *tretze* ; 1560 *doutze, tretze, quinze, setze* ; 1582 *doutze, dotzena, dotze*; 1597 *quinze, tretze*.

Priv. Monp. : 1400 *dotzena*.

Textes landais : 1428 *quinze*; 1509 *dotze, tretze*; 1510 *unze, dotze, quinze*; 1519 *tredze, dotze, unze, quinze, sedze*; 1546 *tredze*; 1550 *tretze*; etc., etc.

A l'est je n'ai trouvé de numéraux dans aucun document antérieur au commencement du xve siècle. Voici ceux relevés dans les *Doc. ling* :

Basses-Alpes :

Seyne : 1411 *doje, doye, doge, treye, treje, quatorge, quatorje, quinje, quinze, unje, seye*; 1540 *quinge, unge*.

Digne : 1436 *quinze*.

Entreveaux : 1570 *quatorze, quinze, douze*.

Riez : env. 1500 *unze*.

Forcalquier : 1517 *quinse, seze*.

Reillane : 1415 *doze, seze* ; 1423 *doze, catorge*.

Manosque : 1466 *quatorze, quinze, seze, unze*.

Hautes-Alpes :

Gap : 1545 *seize, doyge, treze, quinze, doze* [1].

Rame : 1471-1500 *trege, quatorge, doge, quinge, dogen*.

Briançon : 1495 *quatorze*.

Alpes-Maritimes :

Antibes : 1473 *doze*; 1509 *duze, quinze*.

Vence : 1434 *dozen* (*dozgen*); 1523 *doze, unze*.

Puget-Théniers : 1562 *treze* ; 1617 *doze, treze, unze* ; 1629 *quinje, doze, treze*.

A l'ouest du Rhône, l'état des choses se dessine avec beaucoup de netteté ; il y a deux types dictincts : *unze, quatorze, quinze* d'un côté, *dodze, tredze, sedze* de l'autre, ces derniers avec des variantes sourdes. Cela cadre bien avec le résultat final du développement tel qu'on peut l'étudier dans l'*ALF*. Seulement il faut remarquer que des formes palatalisées, dont les documents examinés ne révèlent pas

1. Cf. aussi Nicollet, *Les noms de nombre dans la langue populaire du Gapençais* (*Bull. de la Soc. d'Études des Hautes-Alpes*, 1902).

la plus légère trace, se sont introduites pour *dodze*, *tredze*, *sedze* sur une aire qui comprend le Lodévois, le Gévaudan et une partie du Rouergue, et qui correspond, avec la plus grande exactitude, aux aires *-adje* < -aticu, *fate*, *fatea*, *medja*.

A l'est, il est beaucoup plus difficile de se représenter ce qu'a dû être l'état premier. Pour la période antérieure à 1400, nous n'avons aucun renseignement; 1411 est la date la plus reculée où des documents apparaissent qui nous offrent à Seyne *unje*, *doje*, *treje*, etc., avec certaines variantes graphiques, et une fois *quinze*. Les autres localités ont pour la plupart *dz*, d'autres mêlent, quelle que soit l'époque, les types palatalisés et les types avec *z*, certaines avec une préférence pour ceux-ci, d'autres pour ceux-là. Dans les parlers modernes les formes palatalisées ont prévalu et se retrouvent maintenant sur une aire continue couvrant les départements des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var (la partie est), des Alpes-Maritimes (la partie ouest), et un petit coin des Hautes-Alpes, — c'est-à-dire l'aire, très caractéristique, de *fatea*, *miedja*, *-adje*.

Quelles conclusions cet état de choses nous permet-il de tirer à l'égard de l'histoire des numéraux dodeke-sedeke ?

Pour répondre à cette question, il convient d'abord de passer rapidement en revue les opinions émises au sujet de la formation des numéraux 11-16. La syncope, ou plutôt la date de la syncope domine toute la discussion. Gaston Paris, pour qui la difficulté consiste en ce que pake donne *pais*, tandis que dodeke donne *dodze-doze* et non **doize*, est d'avis que la chute de la pénultième a eu lieu assez tard : « on disait *dodese*, *tredese*, quand on disait *padse* < pace ; et quand on a dit *dodze*, *tredze*, l'evolution du *ds* > *is* était accomplie. C'est aussi pour cela que *doze*, *treze*, etc., ont un *e* final qui manque aux autres, et que undece, quattordece ont fait *onze*, *quatorze* et non *once*, *quatorce* ou *ontz*, *quatortz* » [1]. Appel paraît se ranger à cet avis pour ce qui est du provençal. Citant les doublets *poltz* — *polce*, *clerc* — *clergue* il dit : « Hier ist also *e* das Zeichen später Synkope. *Quinze* aus quindecin gegenüber *venz* aus vincit, *dotze* < duodecim gegenüber *sotz* < subtus » [2].

Pour Gierach, que Schwan-Behrens suivent dans leur *Grammaire de l'ancien français*, la difficulté se trouve dans l'opposition entre des

1. *Rom.*, 1904, p. 322, note 5.
2. *Lautlehre*, § 41 b.

mots comme *mecine, racine* avec *s* d'un côté, et *onze, douze,* avec *z* de l'autre [1]. Je cite Gierach : « Aller Wahrscheinlickeit nach gehören *mecine, racine* aber erst der jüngeren frz. Synkope an. Die Synkope in den Zahlen 11-16 kann also damit in keinem Zusammenhange stehen. Zunächst scheint sich der stimmhafte Laut in *douze, seize* entwickelt zu haben — pourquoi ? — an die dann die Zahlen 11, 14, 15 angeglichen wurden ». C'est peu clair, il faut l'avouer. On aurait donc, d'après Gierach, prononcé *radecine, medecine* encore plus longtemps qu'on n'aurait dit *dodese, tredese* ? Ou la syncope, dans ceux-ci, s'est-elle produite avant l'assibilation de K ? Cela ne cadre pas avec l'opinion émise par M. Meyer-Lübke, qui place l'assibilation bien avant la chute de la pénultième [2]. — Il faut remarquer que G. Paris, aussi bien que Gierach, n'ont en vue que le français. Le provençal ne présente pas tout à fait les mêmes problèmes ; ainsi l'opposition *s-z* est illusoire : le provençal possède *metzine* et *mezine* [3], *dotze* et *dodze*. Pour le provençal, la difficulté est autre, à savoir comment il faut expliquer *dodje*, à côté de *dodze*, et pourquoi *onze, quatorze, quinze* montrent un développement et une répartition géographique tout autres que *douze, treize, seize*.

Si l'on suppose avec G. Paris, Meyer-Lübke, Appel que **undese, *dodese* (ou **undeze, *dodeze* ?) ont été les formes gallo-romanes primitives, la chute de la pénultième donne *undze* ou *untse, dodze* ou *dotse*, etc., sur le domaine provençal. Évidemment les groupes *ndz* et *rdz* ont, en général, été difficiles à prononcer : d'où la chute de *d* sur la plus grande partie du domaine. On avait donc, à l'ouest du Rhône, *unze, katorze, kinze*, qui sont les seules formes attestées par les documents pour toute cette région, mais *dodze, tredze, sedze* avec les variantes sourdes *dotse*, etc., qui sont aussi les seules formes attestées. A l'est du Rhône, on avait *undze* aussi bien que *dodze*. Les formes actuelles avec *dz, ts* ou *dj, tɕ* montrent qu'il faut interpréter ici le *z* des formes anciennes comme *dz* (ou *ts* ?) [4].

Dans le développement ultérieur *unze, katorze, kinze* sont restés tels quels jusqu'à nos jours — l'*ALF* en témoigne suffisamment. Sur quelques points seulement (627, 616, 619, 711, 719) *z* est devenu

1. *Synkope und Lautabstufung*, p. 161.
2. *Hist. franz. Gram.*, p. 262.
3. Appel, *Lautlehre*, p. 82.
4. Cf. Hœpffner, *Sainte-Foy*, p. 35-39.

j, passsage régulier en ces points [1]. *Undze*, *dodze*, etc., se sont ou conservés intacts ou bien transformés en *ũdje*, *dodje*, etc. Cette transformation peut s'observer dans une partie du sud-est (Basses-Alpes) dès 1411, date de la première apparition de *doge*, *trege*. A l'ouest, les documents que j'ai examinés ne connaissent pas les formes *dodje*, *tredje*, *sedje* que l'*ALF* offre sur une aire d'une étendue considérable (l'aire *-adje*, *medja*, *fatɛa*). Encore en 1400 les *Priv. Monp.* offrent *dotzena* ; le passage *dz* > *dj* a donc eu lieu plus tard [2]. Il paraît s'être produit après l'époque des documents cités également dans les Alpes-Maritimes et le sud des Basses-Alpes, bien que certains textes en montrent les débuts. Pour le Var et les Bouches-du-Rhône, les témoignages anciens manquent. Actuellement, les formes en *dj* prévalent dans toute cette région de l'est sur une aire qui correspond exactement aux aires *-adje*, *medja*, *fatɛa*.

Et ici se pose la question : faut-il mettre en rapport ces deux phénomènes, la palatalisation des numéraux 11-16 et l'évolution subie par *ty* (< K + A, KT) et la sonore correspondante *dy* ? Il me semble impossible de ne pas le faire, quand on voit la correspondance, exacte en tous points, des aires *dj* et *dz* de la carte V avec les mêmes aires des cartes II et IV.

Quand je commençais mes recherches dans la vallée du Rhône, je n'avais pas encore observé cette coïncidence remarquable, de sorte que les numéraux manquent dans mes relevés pour Pierrelatte, Nyons et Saint-Agrève. Pour cette dernière localité l'*ALF* offre *dʒ̃y*, pour les autres, *dz*. Pour Orpierre, j'ai noté *djy* et *dʲy* pour 11, 12, 13, 16, *katorjye* et *kinʒ̃e* pour 14 et 15 ; à La Javie *undjye*, *dodye*, *tredʲye*, *katordye*, *kyendyẽe*, *sedyẽe* ; à Barcelonnette *vundyẽe*, *dodʲye*, *tredʲye*, *katordye*, *kinyẽe*, *sedye* ; à Allos *vunzʲye*, *dudye* (avec un *j* minime), *tredye*, *katordyẽi*, *kyenzʲye*, *sedʲye* ; pour cette localité j'ai ce renseignement précis qu'au temps de la jeunesse de mon interlocuteur (63 ans) « les vieilles gens disaient plutôt *kĩnze* » ; au Lauzet *vundyẽe*, *dudzyẽi*, *tredzye*, *katordyẽe*, *kindʒ̃e*, *sedye* ; de même pour le sujet de Rozans, sauf *katordjyẽi*, *kĩndzʲi* s'acheminant vers la chuintante. On remarque l'accord parfait entre ces notations et celles usitées pour les

1. Cf. p. 66.

2. Quelque chose d'analogue se retrouve en Gévaudan et dans une partie du Rouergue et de l'Albigeois où *tɛy* marque le son qui s'est substitué à *ts* final. Voir les cartes *dix*, *chargés* de l'*ALF*.

produits de K + A, KT, GY, DY, etc. Il en est de même pour celles de l'*ALF*.

De ces données se dégage un fait qui n'est pas sans importance pour l'analyse du processus compliqué que nous étudions. L'étape *dẏ* (*tẏ*) — que M. Dauzat regarde *a priori* comme un critérium du caractère archaïque du son évoluant, puisqu'elle émane nécessairement de *dy* (*ty*) qui marque les débuts du processus — se trouve, dans la transformation de *dodze*, etc., représenter une étape assez avancée dans l'évolution *dz* > *dj*. Autre exemple : *dǰy*- et par conséquent *tčy*-, qui doit marquer la dernière étape avant l'assibilation complète, peut ici tout aussi bien représenter le premier pas qui éloigne le son évoluant de la mi-occlusive *dz* vers la mi-occlusive chuintante *dj*. Ainsi à Saint-Junien (606), que M. Dauzat qualifie d'archaïque précisément à cause de son *tčy* et de son *dǰy* (I, p. 41), nous trouvons *dodǰye*, *tredǰye*, etc., tout comme *viladǰye*, *fatčya* et *tčyabro*. On se demande forcément lequel des deux *dǰy* détermine le caractère archaïque de cette localité. Le cas le plus surprenant se rencontre certainement en Gascogne où, comme nous l'avons dit, *dy* paraît être postérieur à *j* (*dj*). Ces faits doivent nous faire hésiter à juger, d'après la seule nuance d'un son, si nous avons affaire à une étape archaïque ou à une étape avancée de l'évolution phonétique. Les transformations phonétiques se rencontrent et s'entrelacent, se retardent et se renouvellent selon des impulsions qui nous sont encore, pour une grande partie, inconnues. Peut-être le resteront-elles toujours.

Pourtant, les données de la géographie linguistique témoignent, par la concordance parfaite des aires, des rapports indissolubles entre ces deux évolutions convergentes. Voici comment je me représente leur marche. A un moment donné, peut-être au XVIe siècle, peut-être antérieurement, du moins en certains endroits de l'est, *dy* et *ty*, quelle que soit leur origine, commencent à subir un déplacement en avant qui, tout en leur conservant une prononciation nettement mouillée, a amené une faible assibilation qu'on pourrait à la rigueur transcrire par *ty*^s, *dy*^s. On aurait donc eu et, bien entendu, en même temps *medyᶻa*, *-adyᶻe*, *fatyˢa*, *fatyˢ*, *wetyˢ* [1], etc. A ces formes se seraient associés *undze* (*untse*), *dodze* (*dotse*), etc., ou, mieux encore, *undzye* (*untsye*), *dodzye* (*dotsye*), participant de la mouillure des autres

1. Cf. *huest* < *huets*, p. 51.

formes ou se mouillant spontanément. Après la fusion générale en une même articulation *dy*ˣ (*ty*ˢ), deux voies étaient ouvertes au développement subséquent [1]. Si l'articulation se déplaçait encore un peu en avant il en résultait un *tsy* (*dzy*) nettement sibilant et qui, à mon avis, se dépalatalise rapidement en *ts*, c'est-à dire en l'articulation enregistrée par Edmont dans la grande majorité des localités qui présentent l'assibilation comme résultat ultérieur [2]. Par contre, avec un faible déplacement en arrière, on arrive à un *tɛy* qui s'est révélé plus persistant que *tsy* et qu'on retrouve encore concurremment avec *tɛ*. Mon opinion personnelle, qui me semble appuyée par le témoignage des parlers étudiés ci-dessus qui mélangent *tsy*, *tẽy* et *tɛy*, est qu'aussi longtemps que persiste une articulation fortement mouillée de la mi-occlusive dentale, elle risque toujours, par l'effet même de la mouillure qui tend à ramener toute articulation en arrière sur le palais antérieur, d'échouer dans la prononciation chuintante. Comme je l'ai déjà dit, M. Dauzat a envisagé ce développement, mais pour y voir seulement l'effet produit par un *i* ou un *y* suivants. Il ne semble pas avoir tenu compte de la possibilité que la mouillure ait tout simplement subsisté devant n'importe quelle voyelle, entraînant ainsi le développement que j'ai esquissé.

Il faut cependant compter encore avec une troisième possibilité : que *dy*ˣ retourne à *dy*, qui peut ensuite passer à *y*. C'est ce qui paraît avoir eu lieu dans une petite aire du Var (886, 896, 894), où *y* se présente non seulement dans les continuations de media, nitidiare, -aticu, etc., mais aussi dans les numéraux 11-16 [3]. Il me semble évident qu'on ne saurait expliquer *doye* et *kyẽye* en ces points sans les mettre en rapport avec le développement général de DY. Et comment ces formules se seraient-elles rencontrées, si ce n'est à l'étape *dy*ˣ que j'ai supposé être le point de transition de toutes ces articulations mouillées ?

Avant de terminer cette analyse du rôle qu'a joué la mouillure dans les changements subis par les mi-occlusives, il convient de dire quelques mots du cas tout spécial qui se présente surtout dans

1. Cf. Ringenson. *ouvr. cité*, p. 136-139.

2. Mes notations montrent que *tsy* et même *ty*ˢ peuvent se conserver, par endroits, très longtemps, à moins que *ts* ne se soit mouillé de nouveau.

3. Aux trois points *meyo* < media, *correyo* < corrigia, *neteya* < nitidiare ; à 896, *-aye* < -aticu, ainsi que *vũne*, *treye*, *katorye*, *kyẽye*, *seye*.

certains parlers de la Savoie, du Dauphiné et du Valais. Il a été étudié par Gilliéron dans son travail sur le patois de Vionnaz et dans le *Petit Atlas phonétique du Valais* [1] ; Devaux l'a observé, bien qu'il l'ait interprété de façon erronée [2] ; l'*ALF* en témoigne clairement pour toute la région [3] ; Meyer-Lübke enfin résume ainsi les faits en cause [4] : « Die Verteilung von *ts* und *ty*, wie sie in Vionnaz klar und ausnahmlos vorliegt (*ty* devant A latin accentué libre, *ts* dans tous les autres cas) ist einst weiter verbreitet gewesen, hat aber mehrfach bedeutende Störungen gelitten. In der Konjugation hatte man *letyé* < leccare, aber *letse* < leccat; der Unterschied wurde ausgeglichen, das Schwanken das infolge dessen zwischen *ty* und *ts* stattfand, teilte sich auch den mit *ty* anlautenden anderen Wörtern mit, der endgiltige Sieg von *ts* im Verbum liess *ts* auch im Anlaut von Substantiven erscheinen. So finden wir im Waatl. neben regelmässigen *čira* auch *tsira*; im Freib. *če* < caru, *čevra* aber schon *etsila* neben *ečila*; in der Tarentaise neben richtigem *čir*, *čevra*, schon *sin* < canem. Ebenso in Bagn. *tšyeyre* < cadere, *čyüvra*, aber *tsin*. Natürlich ist eine Ausgleichung nach der Seite des *č* denkbar, eine Ausgleichung, die durch die französische Schriftsprache erleichtert werden konnte » [5].

Il n'y a là qu'une constatation de fait. M. Meyer-Lübke ne se soucie pas d'expliquer pourquoi on prononce *tyevra* (*tɛyevra*), mais *tsevrǫ*, *letyę*, mais *letse*, pourquoi, en un mot, la palatale évoluante devant un A accentué libre n'a pas suivi le courant général vers l'assibilation qui l'entraîne en toute autre position. Devaux avait vu à tort dans cette opposition un archaïsme ; Gilliéron ne l'explique pas non plus, bien que dans son *Atlas du Valais* il pose la filière : *tye* > *tsye* > *tse*, respectivement *tye* > *tɛye* > *tɛe*, dont toutes les étapes sont relevées en des points différents de la carte 21. M. Dauzat qui reprend la question dans son ouvrage précité s'exprime, en la traitant, d'une façon peu claire. Il constate d'abord (II, p. 31), en citant entre autres Devaux, le retour de *ts* à *tɛ* dans certains parlers sous l'action d'un *i* ou d'un *y* suivants : « *tɛevre*, *totɛe* « toucher » en face de *tsa*, *vats* ». Donc, ici ce sont *tsyevre* et *totsye* qui sont redevenus *tɛevre* et *totɛe*.

1. P. 70 et cartes 20 et 21.
2. *Ouvr. cité*, p. 274.
3. Voir les cartes *cher*, *chèvre*, *chez*, *chercher*, *charger*.
4. *Rom. Gram.*, I, p. 336.
5. Le *č* de M.-L. est notre *tɛ*.

Plus loin (p. 34) il dit : « L'évolution vers *ts* a donc sûrement atteint des régions où *ts* s'est substitué à *tɛy*[1] et même des coins extrêmes qui en étaient encore à *ty* — c'est ce qui explique qu'à Vionnaz Gilliéron ait encore observé la conservation de *ty* devant la tonique (reste de l'état ancien) en face de *ts* devant voyelle atone ; — la dépalatalisation plus précoce à l'initiale s'explique fort bien phonétiquement (*Rom.*, 1913, 24-25) ». Donc, au moment de l'arrivée de *ts*, on aurait eu *tyevra*, mais *tɛevro* ou peut-être même *tɛyevro* ; *tyevra* a persisté tel quel, *tɛyevro* est passé à *tsevro*. Cette hypothèse (qui ne vise apparemment que Vionnaz) repose sur une théorie que M. Dauzat a présentée dans *Rom.*, 1913, p. 24 et selon laquelle « la palatalisation est susceptible d'acquérir ou de conserver plus d'intensité devant une voyelle tonique que devant une voyelle atone ». Le « maximum de la palatalisation » est atteint à l'étape *ty*. C'est cette étape qui s'est conservée, lorsqu'elle se trouvait devant une voyelle accentuée. Cela me paraît en effet fort probable. Mais rien ne nous empêche de supposer que *ty* devant la voyelle non accentuée ait pu passer directement à *tsy*, qui s'est ensuite dépalatalisé en *ts* : *tyevro* > *tsyevro* > *tsevro*, au lieu de la filière de M. Dauzat : *ty* > *tɛy* > (*tɛ*) > *ts*.

Pour les autres localités, qui sont la grande majorité et qui présentent *tɛy* ou *tɛ* devant la voyelle accentuée — *tɛyevra*, *tɛevra* —, je suppose que c'est la première explication, *ts* > *tɛ* sous l'influence d'un *i* ou d'un *y* suivants, que M. Dauzat, comme moi-même, juge fondée : mais, dans la filiation que j'envisage, on passe ici aussi directement de *ty* à *tsy*, qui par la persistance de la mouillure devient *tɛy* (*tɛ*) et non *ts*, tandis que M. Dauzat proposerait quelque chose comme *ty* > *tɛy* > *tsy* > *tɛy* > *tɛ*. — Mon hypothèse qui, sans altération aucune, s'applique aux deux cas me semble préférable.

Dans les pages qui précèdent j'ai traité le problème d'après les données de la géographie linguistique, qui forment la base principale où s'appuie l'argumentation de M. Dauzat. J'espère avoir réussi à montrer que cette argumentation va trop loin, quand elle cherche à dégager pour le processus en question un principe unique d'évolution, un seul mode de développement valables pour l'ensemble du grand domaine méridional, à savoir la filière *ty* > *tɛ* > *ts*. J'ai pu constater, aux extrémités opposées de ce domaine, un déve-

1. Et en note : « On peut l'inférer, notamment, d'après la prononciation *tsy* que Roussey a relevée dans le Jura. Ce phonème ne peut venir que de *tɛy* et

loppement spontané *ty* > *ts*, comme M. Dauzat avoue l'avoir remarqué en Auvergne [1], et comme on pourrait certainement le faire en plus d'un point encore. L'unité primitive que suppose la thèse de M. Dauzat s'en trouve déjà ébranlée. Elle l'est plus encore par l'évolution *dodze* > *dodje*, couvrant exactement les aires « archaïques » du *tɛ*, si caractéristiques, dont elle met en question le caractère primitif. Enfin mes enquêtes montrent qu'en plus d'un point où M. Dauzat conclut de la seule présence de l'étape *tẽy* que nous avons affaire à un *tɛ* « archaïque » s'acheminant vers *ts*, c'est au contraire *ts* qui est en train de se changer en *tɛ*.

Mais il est encore un argument d'une autre nature auquel M. Dauzat paraît attacher la plus grande importance et qu'il regarde en quelque sorte comme probant et irréfutable, du moins pour le domaine franco-provençal. Il s'agit des noms de lieux et de familles « empruntés au roman par l'allemand aux XVe et XVIe siècles lors de la germanisation de la région entre Sierre et Viège. Ces noms offrent en dialecte alémanique actuel un *tsch* (*tɛ*) qui correspond à la prononciation romande de l'époque. Or *ts* germanique est demeuré intact dans tous les patois du Valais. Preuve décisive que le *ts* franco-provençal n'est qu'une modification récente du *tɛ* » (II, p. 33-34).

J'avoue que cet argument ne me paraît pas du tout convaincant. D'après ce que nous avons montré, il semble, au contraire, très probable que le son transmis aux Allemands a été, aux XVe et XVIe siècles, *ty*, et rien ne prouve que ce son ne se soit pas développé plus tard, selon les lois phonétiques des dialectes alémaniques, en *tɛ* [2].

Dans ces études sur le phénomène que, faute de mieux, j'ai appelé la palatalisation, j'ai voulu montrer d'abord qu'on ne saurait l'étudier convenablement en isolant des autres le cas du K palatalisé devant un A latin, mais qu'il faut regarder ce cas spécial comme une partie de la grande transformation qui se produit dans la structure phonétique de la langue par le relâchement et l'avancement

non de *tɛ* dépalatalisé ». Très exact, mais rien n'empêche que *tsy* puisse sortir de *ty* ; voir par exemple Rousselot, *Modif. phon.*, p. 252 et *ibid.*, p. 190, la filière *ty* > *tsy* > *ts* et Ringenson, *Palatalisation de* K, p. 94-104.

1. *Ouvr. cité*, p. 32.

2. Pour quiconque a entendu les efforts faits par un Allemand pour prononcer le *ty* suédois, il n'y a là rien de surprenant, *tɛ* étant le son qu'il substitue généralement à ce *ty* qui lui est étranger.

successifs de certaines occlusives vers les mi-occlusives chuintantes ou sifflantes si caractéristiques, en somme, de la langue du Midi de la France. Le domaine total de ces sons, *tɕ* et *ts*, comprend en effet tout le Midi (excepté l'extrême sud), plus ce qu'on est convenu d'appeler la région franco-provençale. Et c'est la présence régulière sur le domaine des mêmes aires *tɕ* et *ts*, pour tout son passant par l'étape de la dentale mouillée (*ty*), qui a rendu nécessaire, me semble-t-il, de rechercher la cause et les lois communes qui doivent régir tout le processus.

L'impulsion première de toute cette évolution, c'est naturellement la palatalisation proprement dite des articulations en question. Sur cette première phase il n'y a plus de désaccord ni de vague ; c'est sur le développement subséquent que les opinions diffèrent encore. Dans mon étude précédente sur K suivi d'une voyelle antérieure, j'ai montré que dans les parlers actuels il existe deux tendances : l'une *ty* > *ts*, l'autre *ty* > *tɕ*, lesquelles, d'après ce que j'ai pu constater, ne s'enchaînent jamais pour former une seule filière phonétique *ty* > *ts* > *tɕ* ou *ty* > *tɕ* > *ts*. Dans le présent travail j'ai cherché à prouver qu'on peut dégager l'existence d'un type de tranformation encore vivante *ty* > *ts*, ainsi que d'un autre type *ts* > *tɕ* (ou *tsy* > *tɕy*) dû à l'influence du français ou à l'action de la mouillure. La facilité relative que l'on a à constater ce dernier type et parallèlement la difficulté où l'on est de découvrir le type *tɕ* > *ts* ne me semblent point témoigner en faveur de la tendance jugée toute naturelle, et, en effet, souvent alléguée, de transformer la dentale mouillée en la mi-occlusive sifflante *ts* par le seul intermédiaire de la mi-occlusive chuintante *tɕ*. Et c'est là justement ce que M. Dauzat voudrait faire prouver à la géographie linguistique, comme les premiers savants qui s'occupèrent de ces questions voulurent le faire prouver à la phonétique. — D'autre part, je ne conteste en aucune façon la possibilité d'un passage sporadique de *tɕ* à *ts*, dont M. Dauzat atteste à plusieurs reprises qu'il a constaté l'existence en Auvergne ; il est très probable qu'il faut interpréter l'évolution des mots du type mosca qu'il cite pour cette région comme un témoignage qui corrobore sa thèse. Mais il me paraît inadmissible qu'on en veuille tirer des conclusions valables pour l'ensemble du domaine, et, à plus forte raison, qu'on aille conclure du développement de K + A en Wallonie à ce qu'a dû être l'évolution dans le Midi de la France (p. 31).

A mon avis, la filière la plus probable reste toujours celle de Lenz, à savoir KY > *ty* > *tɛ* / > *ts*. Peut-être ajouterais-je, comme le faisait déjà G. Paris [1], une étape *ty*ˢ intermédiaire entre *ty* et *tɛ* aussi bien qu'entre *ty* et *ts*, et qui explique le désaccord entre *tɛ* et *s* de l'ancien picard aussi bien que l'accord entre media et dodeke dans les parlers provençaux.

Karlstad. K. RINGENSON.

1. Voir *Rom.*, 1904, p. 333 : « On peut aussi admettre que *j* (= *y*), plus durable au Nord qu'au Midi, a amené le changement de *dsj* en *js* : *radsjone* > *raison*. Ce changement était déjà effectué quand le *tsj* a perdu son *j* ; il est tombé purement et simplement dans le français général comme en provençal, tandis qu'en picard-normand il paraît s'être combiné avec *ts* pour produire *tš* (=*tɛ*) » ; cf. Ringenson, *ouvr. cité*, p. 136-137.

Carte I

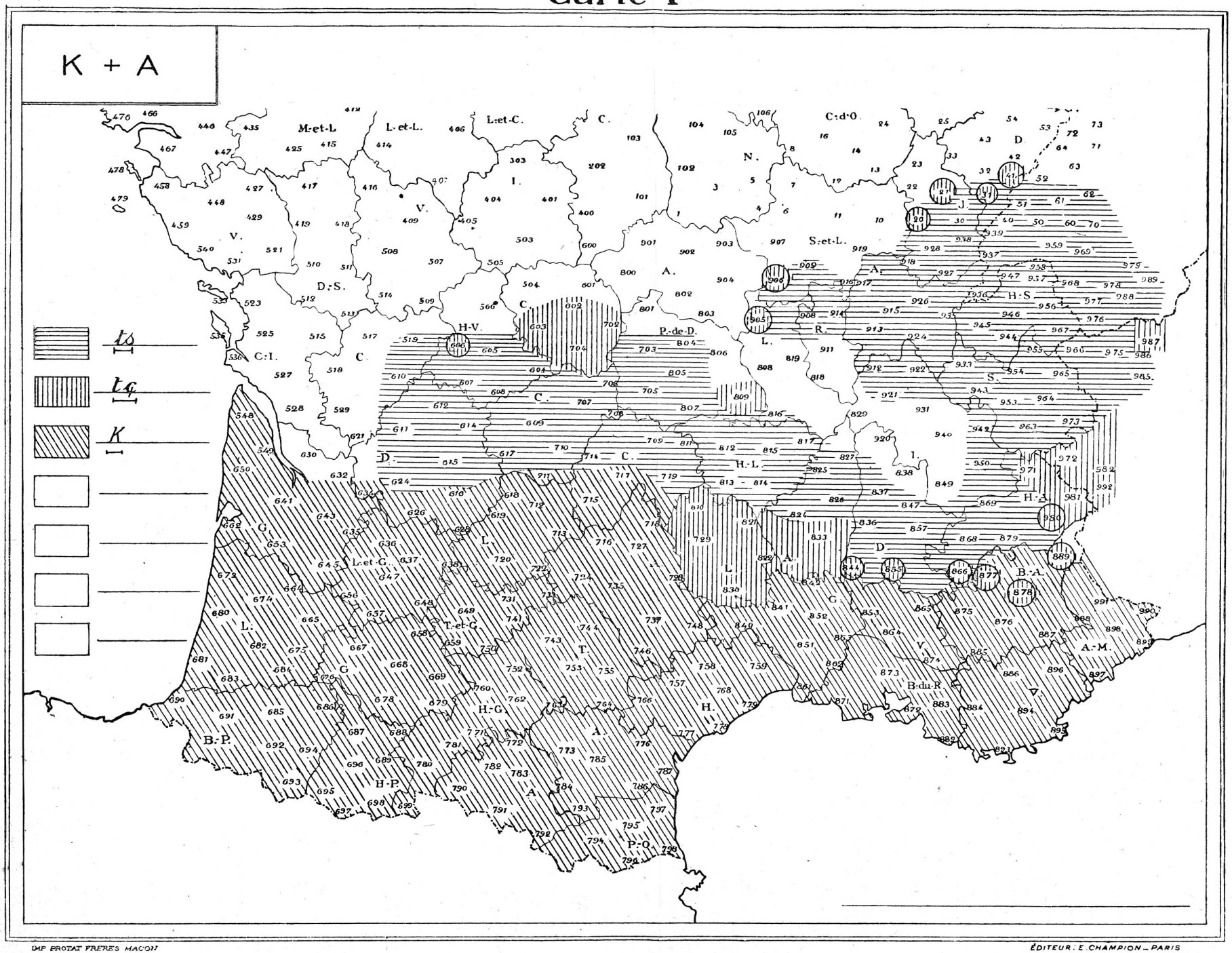

IMP PROTAT FRERES MACON

ÉDITEUR : E. CHAMPION – PARIS

Carte II

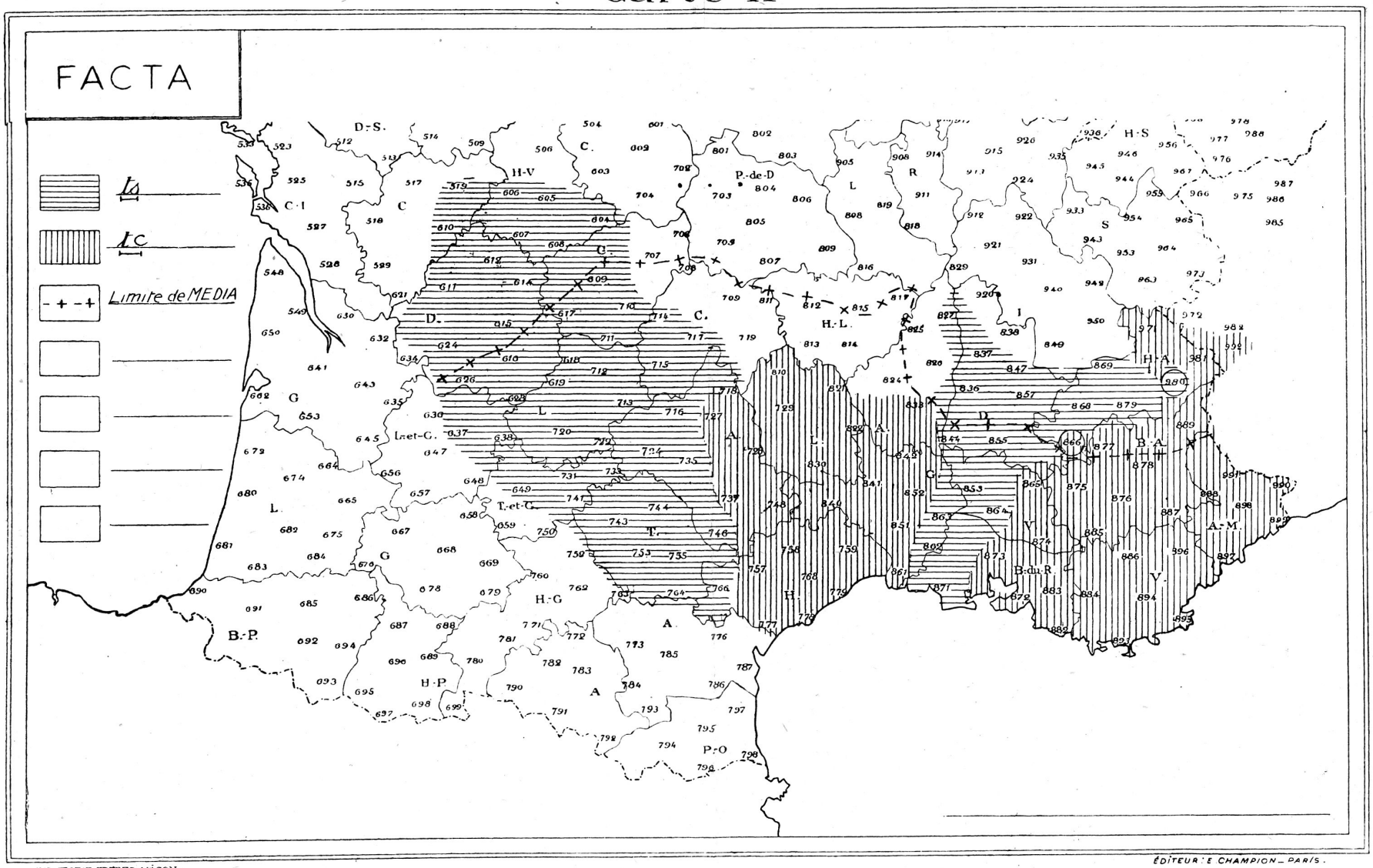

IMP. FROTAT FRÈRES. MÂCON

ÉDITEUR : E. CHAMPION — PARIS.

Carte III

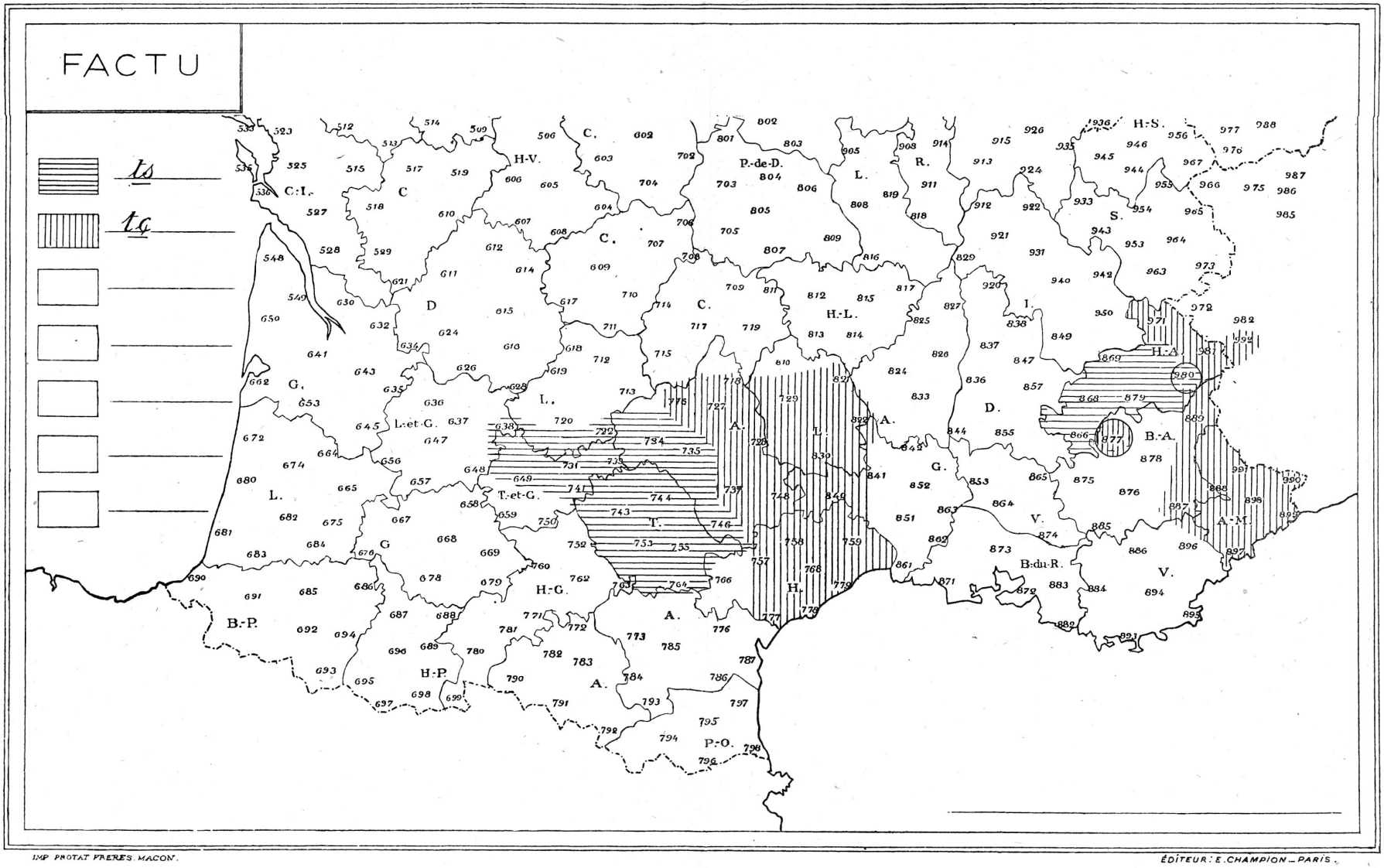

IMP. PROTAT FRERES. MACON.

ÉDITEUR: E. CHAMPION — PARIS.

Carte IV

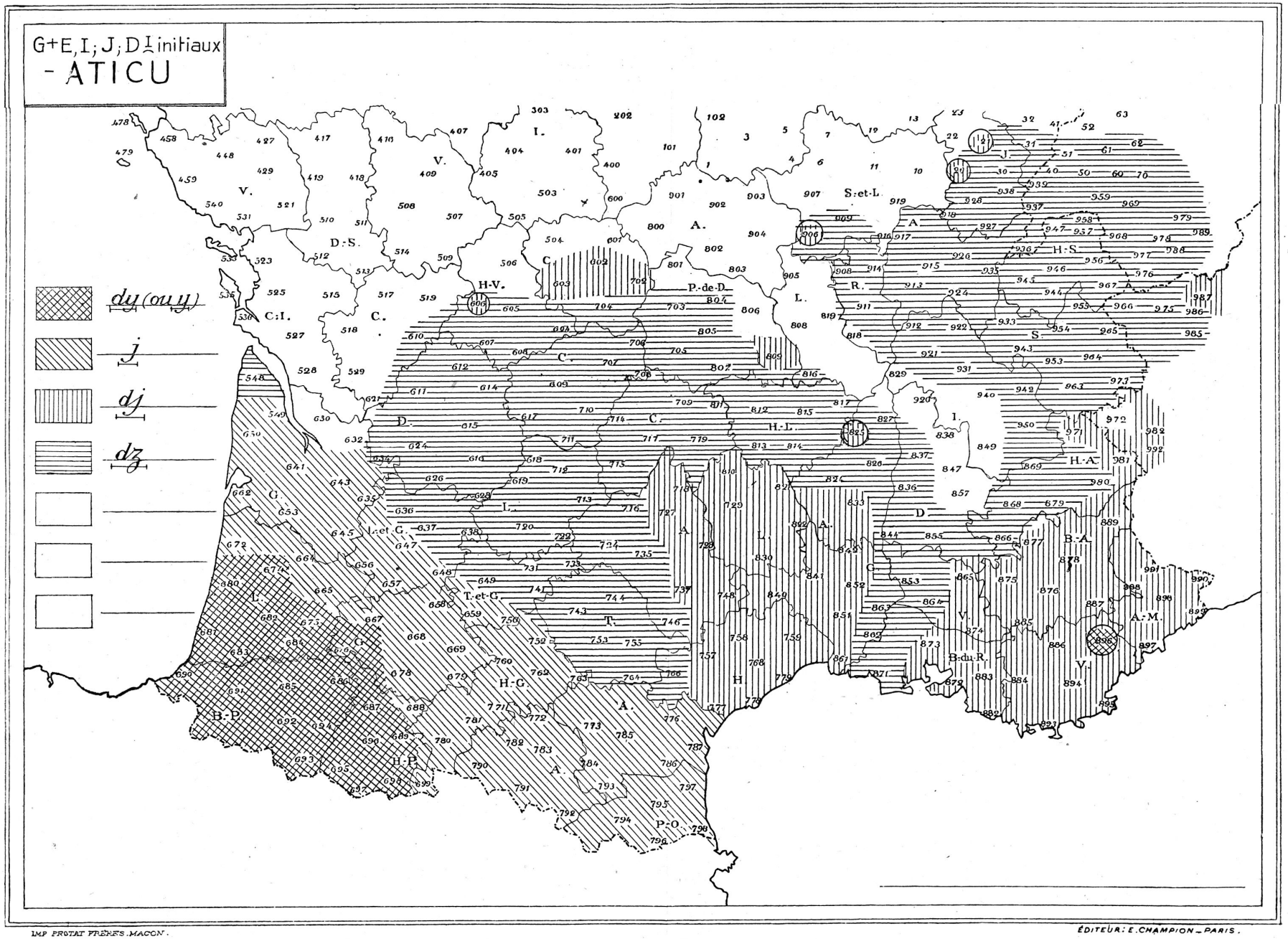

IMP. PROTAT FRÈRES. MACON.

ÉDITEUR: E. CHAMPION — PARIS.

Carte V

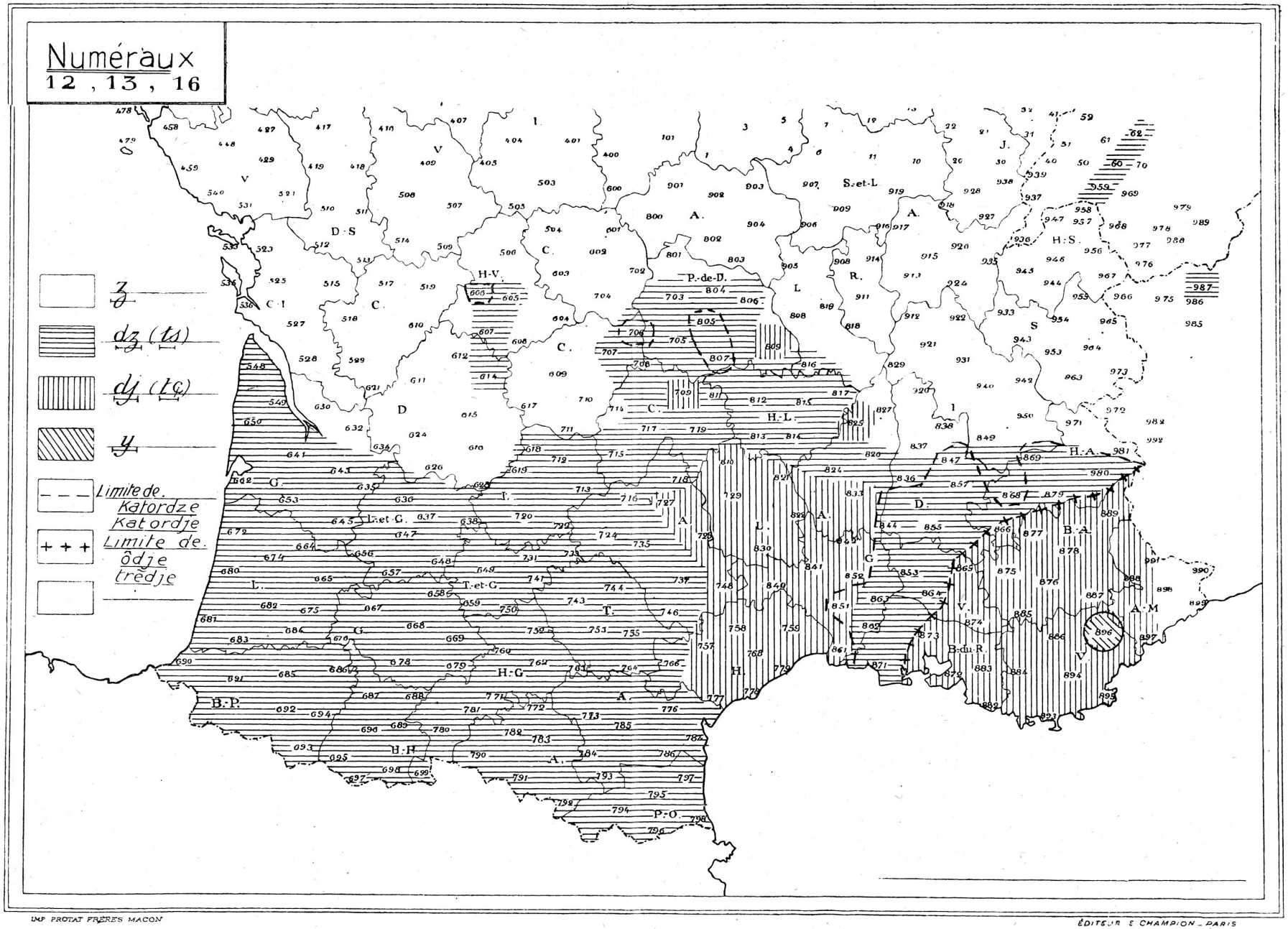

IMP PROTAT FRÈRES MACON

ÉDITEUR E CHAMPION _ PARIS